



Autisme Détecer les signes au plus tôt

PAGE 6

© Philippe Turpin - BELPRESS

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© Claude Cortier - BELPRESS

Médecins

Trop de certificats médicaux

Les médecins font face à une inflation de demandes de certificats. Pas toujours justifiées.

PAGE 7



© Reuters - AFP

Europe

Le bilan macabre du contrôle des frontières

La campagne Frontexit milite pour le respect des droits des migrants aux frontières de l'Union. Elle prend une acuité toute particulière avec le drame de Lampedusa. Entre surveillance et sauvetage...

PAGE 8

Précarité

La voix des plus pauvres

Pour survivre, les solidarités proches et la débrouille sont nécessaires. Et pourtant elles sont pénalisées.

PAGE 11

Livres

Une sélection "jeunesse"

A lire au lit, à la maison ou sur le chemin de l'école... Quelques coups de cœur pour les enfants.

PAGE 9

Médecin traitant

Un dossier médical ? Que des avantages !

Vous vous adressez quelques fois par an à un même généraliste ? Vous avez confiance en lui et le considérez comme votre médecin traitant ? Confiez-lui la gestion de votre dossier médical global (DMG) ! C'est gratuit, facile, et vous ferez de substantielles économies. C'est aussi un instrument très utile pour votre santé.



Allergies, vaccinations, hospitalisations, radiographies, prises de sang, dépistages... mais aussi "votre histoire de santé", toutes ces informations sont rassemblées dans votre DMG. Grâce à un meilleur échange de données médicales entre votre médecin traitant et d'autres médecins que vous consultez, le DMG est un instrument important pour améliorer la coordination et la qualité des soins (1). Il permet d'éviter des prescriptions contradictoires et/ou de refaire inutilement des examens identiques. Il facilite aussi le suivi de votre calendrier de vaccination et des examens de dépistage conseillés. Votre médecin de famille a ainsi une vision globale de tout ce qui touche à votre santé.

Par ailleurs, si vous avez entre 45 et 75 ans, votre médecin généraliste peut vous proposer un module de

prévention, appelé DMG+, qui constitue une aide complémentaire pour systématiser, encourager et valoriser le suivi préventif. Il s'agit d'une sorte de "check-list" d'items que votre médecin traitant et vous-même pourrez parcourir ensemble. Sont abordés des sujets comme les examens de dépistage utiles pour la santé du cœur et les cancers, les vaccinations, mais aussi l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool, l'activité physique, etc. Ce suivi est encouragé par l'octroi, une fois par an, d'un honoraire médical spécifique qui vous sera entièrement remboursé.

Quels sont les avantages financiers du DMG ?

> **Vous bénéficiez d'une réduction de 30 % sur votre ticket modérateur** (quote-part personnelle) pour toutes les consultations chez votre

médecin traitant. Cette réduction s'applique aussi chez tout médecin généraliste ayant accès à votre DMG. Si vous êtes malade chronique ou avez 75 ans ou plus, elle s'applique aussi lors des visites à domicile (2).

> **Vous êtes remboursé du supplément de permanence de 4 euros** (tarif au 1^{er} janvier 2013) qui est facturé par votre médecin traitant (ou tout généraliste ayant accès à votre DMG) lors des consultations du soir (entre 18 et 21h), s'il est inscrit auprès d'un service de garde organisé.

> **Vous bénéficiez d'une réduction de 5 euros** (2 euros pour les bénéficiaires du régime préférentiel : Bim et Omnio) sur votre quote-part personnelle lors de la première consultation annuelle chez la plupart des médecins spécialistes, après y avoir été envoyé par votre médecin traitant.

> **Si vous souffrez du diabète de type 2 ou d'insuffisance rénale grave**, le DMG est le sésame pour avoir droit à certaines prestations et avantages offerts via les trajets de soins (3).

Qui peut demander le DMG ?

Quel que soit votre âge, vous pouvez confier la gestion de votre DMG au médecin généraliste de votre choix. Vous pouvez également le faire pour votre (vos) enfant(s). Faites-lui simplement cette demande lors d'une consultation ou visite à domicile.

Ouvrir un DMG ne coûte rien. En plus des honoraires habituels pour la consultation ou la visite, votre médecin vous réclamera 29,57 euros (honoraires en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) mais ce montant vous sera intégralement remboursé par votre mutualité lorsque vous lui remettrez l'attestation de soins (code n°102771). Pour éviter d'avancer cette somme,

Soins 100 % remboursés pour les moins de 18 ans grâce au DMG !

Dès le 1^{er} janvier 2014, les soins médicaux et paramédicaux pour les enfants jusqu'à 18 ans seront remboursés à 100 % chez tous les prestataires de soins conventionnés (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes).

NOUVEAU

Ce nouvel avantage est offert par la Mutualité chrétienne dans le cadre de son assurance complémentaire à condition que l'enfant soit affilié à la MC et dispose d'un dossier médical global (DMG).

Une très bonne raison d'ouvrir, d'ores et déjà, un DMG pour vos enfants âgés de moins de 18 ans. Parlez-en à votre médecin de famille dès votre prochaine consultation chez lui ! Vous ferez de substantielles économies et gagnerez en qualité dans la prise en charge de la santé de vos enfants.

demandez à votre médecin d'appliquer le tiers payant auquel vous avez droit dans tous les cas pour cette prestation.

La demande doit-elle être renouvelée régulièrement ?

La prolongation de votre DMG se fait annuellement et coûte le même prix que son ouverture. Deux cas de figure sont possibles :

- Soit vous demandez la prolongation de votre DMG à votre médecin traitant. Vous payez alors la même somme que lors de l'ouverture du dossier, et vous êtes ensuite remboursé par votre mutualité.
- Soit vous ne demandez pas la prolongation de votre DMG. Il peut, dans ce cas, être automatiquement prolongé pour autant qu'une consultation ou une visite ait eu lieu auprès de votre médecin traitant lors de l'année précédente. Dans ce cas, c'est la mutualité qui verse l'honoraire du DMG directement à votre médecin.

Peut-on confier son DMG à un autre médecin ?

Si vous changez de médecin traitant en cours d'année, vous pouvez demander le transfert gratuit de votre DMG chez votre nouveau médecin, qui entreprendra lui-même les démarches auprès de son confrère. Pour que la réduction de 30 % sur votre quote-part personnelle soit déjà d'application durant l'année du changement, il suffit que votre nouveau médecin indique sur son attestation de soins donnés un "G" et le code de votre ancien gestionnaire de DMG. Dans le cas contraire, la réduction sera d'application à partir de l'année suivante, lors de la prolongation de votre dossier.

// JOËLLE DELVAUX

>> Pour en savoir plus sur le dossier médical global, adressez-vous à votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou consultez les pages spéciales sur : www.mc.be/dmg

- (1) Précisez aux spécialistes que vous rencontrez que vous possédez un DMG afin qu'ils envoient les résultats de vos examens à votre généraliste !
- (2) La réduction du montant à votre charge est acquise jusqu'à la fin de la deuxième année suivant l'ouverture de votre DMG.
- (3) Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin traitant ou au médecin spécialiste qui vous suit pour ce problème de santé spécifique.

Frais de santé

Un statut pour les malades chroniques

Aider les personnes atteintes d'une affection chronique sévère à faire face à leurs dépenses répétées et importantes en soins de santé : tel est l'objectif du statut "malade chronique" qui entrera en application en 2014 avec effet rétroactif en 2013. Explications.



L'adoption d'un statut "malade chronique" fait partie des mesures prises par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme *Priorité aux malades chroniques*. Ce statut permettra aux personnes atteintes d'une affection chronique sévère de

bénéficier automatiquement de certains droits comme :

- **le maximum à facturer (MàF) spécifique aux malades chroniques.** Pour rappel, le MàF est une aide financière apportée automatiquement aux ménages lorsque leurs dépenses de santé atteignent un montant déterminé en fonction de leurs revenus imposables ou de leur situation sociale. Le MàF malade chronique réduit de 100 euros le montant plafonné en question (1).
- **le tiers-payant.** Ce système permet au patient de ne payer que sa quote-

part personnelle pour ses soins, le prestataire se faisant rembourser directement par la mutualité pour ce qui concerne la part prise en charge par l'assurance soins de santé obligatoire.

Trois catégories de patients peuvent obtenir ce statut "malade chronique" :

- les patients qui totalisent des dépenses de santé pour au moins 300 euros par trimestre durant deux années civiles consécutives (remboursements plus tickets modérateurs) ;
- les patients qui reçoivent déjà le "forfait de soins", une allocation forfaitaire pour frais de santé élevés ;
- les patients atteints d'une maladie rare ou orpheline qui totalisent des dépenses de santé pour au moins 300 euros par trimestre durant deux années civiles consécutives.

Le statut "malade chronique" sera accordé automatiquement aux deux premières catégories de patients. Pour les patients atteints d'une mala-

die rare ou orpheline, la procédure pour obtenir ce statut est encore à déterminer. Nous y reviendrons en temps utile dans *En Marche*.

Les patients qui dépassent le plafond MàF fixé en fonction du statut malade chronique en 2013 se verront donc rembourser de l'argent sur leur

compte bancaire. Quant au tiers payant, cette mesure n'entrera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2015.

// JD

Point Info malades chroniques

Vous êtes malade chronique ? Vous avez des questions concernant votre situation, vos droits, vos avantages... ? La Mutualité chrétienne met à votre service le Point Info malades chroniques.

Une adresse e-mail et des pages web vous sont spécialement dédiées. Derrière le clavier, une équipe expérimentée, connaissant bien la législation, répond à vos questions dans les trois jours ouvrables. Si nécessaire, vous serez orienté vers le service adéquat qui vous apportera une réponse personnalisée et, si besoin, vous accompagnera concrètement dans vos démarches.

>> Point Info malades chroniques : - info.maladeschroniques@mc.be
- www.mc.be/info.maladeschroniques

Pour faciliter le traitement de votre demande, merci de préciser vos nom, adresse légale ou numéro de registre national.

AVOIR UN DMG

=
SOINS 100% REMBOURSÉS
JUSQU'À 18 ANS
DÈS JANVIER 2014

Lire toutes les informations
dans la page ci-contre.



la solidarité, c'est bon pour la santé.

// BONNES
NOUVELLES //



Reconnaissance méritée pour le bénévolat

1948

2006

2013

Donner de son temps pour autrui : des milliers d'hommes et de femmes s'engagent en Belgique dans le bénévolat. Celui-ci contribue au développement d'une société plus solidaire et plus humaine. En 2006, une loi encadre enfin l'engagement volontaire.

Dès les premiers numéros qu'il publie en 1948, *En Marche* invite les membres de la Mutualité chrétienne à s'investir dans la campagne promotionnelle de la tombola destinée à soutenir financièrement les tuberculeux. On ne parle pas encore de bénévolat mais de charité envers les plus démunis. Les campagnes pour venir en aide aux grands malades sont tout aussi interpellantes : "Ouvrez résolument les cadenas de votre égoïsme", titre le journal du 21 janvier 1965. *C'est un peu de votre attention, de votre temps, dont nous avons besoin afin que ceux qui sont si longuement éprouvés soient réconfortés dans leur solitude*". Quelques mois plus tard, le journal met à l'honneur les bénévoles qui assistent le personnel infirmier et apportent un soutien moral aux personnes hospitalisées. Vingt ans après, les idées n'ont pas changé. Le 6 juin 1985, Jean Hallet, Secrétaire général de la MC, rappelle que "notre utopie, le but de notre militance est que nos membres, consommateurs de services, deviennent à leur tour responsables et serveurs des autres affiliés, de l'une ou l'autre façon, selon la vocation de chacun".

Si le bénévolat prend de l'ampleur, il ne s'improvise pas. La MC et ses mouvements l'ont bien compris en organisant des formations à l'attention de ses bénévoles. Le 16 janvier 1992, *En Marche* précise que les MC francophones peuvent compter sur près de 2.000 bénévoles se partageant entre l'Aide aux malades, Jeunesse & santé, l'ACIH, l'UCP, Intersoc...

Les appels à donner du temps aux autres, tout particulièrement au sein des services et des mouvements de la MC, s'égrènent tout au long de la vie du journal. Des témoignages et reportages sur le terrain viennent en appui pour donner vie aux multiples formes d'engagement bénévole, y compris de manière ponctuelle lors d'opérations comme 48. 81.00. (aujourd'hui rebaptisé Cap 48). L'année 2001 est exemplaire de ce point de vue, *En Marche* profite de l'Année internationale des volontaires pour braquer plusieurs coups de projecteur sur le bénévolat, en plaidant tout particulièrement pour une reconnaissance de ce type d'engagement indispensable à la société. Ce n'est qu'en août 2006 que la loi relative aux droits des volontaires entre (partiellement) en application. Le 21 septembre 2006, *En Marche* titre en Une : "Le volontariat mieux encadré" et consacre plusieurs pages à expliquer cette loi qui règle la question des assurances, du remboursement des frais, de la responsabilité du bénévole..., et éclaircit la situation des allocataires sociaux désireux de consacrer une part de leur temps à des activités de volontariat.

Cette loi était fort attendue : au moins un million et demi de Belges, toutes générations confondues, s'investissent dans les services relevant de la santé, de l'action sociale, de la formation, du sport et de la culture.

// JOËLLE DELVAUX ET
FLORENCE LORIAUX, CARHOP

A suivre...

Dis-moi quel est ton bistrot, je te dirai qui tu es

Au café de la gare, de la paix ou chez Jeanine... Au café du matin, au Belga, au Piano Bar... Chaque taverne n'a-t-elle pas son public? Certains cafés dit "branchés" s'implantent au cœur de quartiers populaires, dans la perspective de favoriser la mixité sociale. Est-ce mission réussie ou se retrouve-t-on plutôt "entre soi", entre gens d'un même milieu?



© M. Houet/BELPRESS

Pour boire un verre entre amis ou en solo, pour patienter dans les entre-deux de la vie quotidienne - entre deux rendez-vous, entre deux trains, entre deux achats..., pour discuter ou travailler hors du bureau, de la maison..., les raisons de pousser la porte d'un café sont multiples. Et même parfois contradictoires d'un client à l'autre. L'un est en quête de compagnie, l'autre cherche la tranquillité, tandis que le troisième espère y trouver l'inspiration. Difficile à concilier, tout cela.

Des discussions formatrices

Les troquets - dont certains sont devenus mythiques par le passage, à leurs tables, d'hôtes célèbres, écrivains, poètes, philosophes - constituent des étapes recommandées dans la découverte d'une ville, de son histoire, de ses habitants et de leur vie quotidienne.

Sans parler de la philosophie de comptoir. Une vraie mine de bon sens pragmatique, certes parfois édulcoré par les effluves d'alcool ou les recettes faciles. Ah, les bons vieux cafés populaires! Des cafés d'autrefois, on garde l'image d'un lieu où l'on boit bien sûr, où l'on joue aussi, aux cartes le plus souvent, où l'on chante et écoute chanter, où l'on danse le dimanche... "Mais l'essentiel est ailleurs", indique Christophe Granger, enseignant et historien, éclairant des aspects de l'éducation populaire en 1900. *Dans ces parloirs contrastés, à la faveur des discussions (...), à la faveur aussi des réunions publiques (...), s'élabore, s'échange, s'apprend la maîtrise d'outils bien particuliers: la méfiance, l'aptitude à 'se situer', mais aussi, plus simplement, un art de prendre la parole, d'écouter, de convaincre, de mettre en ordre une opinion, d'émettre un point de vue, d'échanger des savoirs. Les cafés d'alors apprennent à se façonner un monde à soi dans l'épreuve immédiate des autres...*

Peu de mélanges

Les salons du pauvre, selon l'expression du sociologue Joffre Dumazedier, sont aussi devenus les salons pour d'autres qui, eux, ont un salon à la maison, mais préfèrent jouir d'une ambiance par-

ticulière. Des entrepreneurs l'ont compris (1). Certes, aujourd'hui, le bistrot du coin subsiste vaillamment. Résistant aux modes de vie très rythmés qui laissent peu de place à la flânerie entre le boulot et le dodo. Mais de nouveaux cafés "branchés" fleurissent, s'appuyant sur un concept soigné, du design mobilier jusqu'au choix des breuvages. Ils seraient même sollicités par les politiques publiques d'aménagement du territoire - urbain principalement - pour "revitaliser les quartiers". "Souvent présentés comme des espaces ouverts à la mixité et à l'échange, les nouveaux cafés 'à la mode' semblent pourtant n'être qu'un nouvel 'entre soi' destiné à un public très ciblé, observent les auteurs d'un dossier très instructif de la revue *Bruxelles en mouvements*.

Aussi, le café 'branché', loin de s'intégrer dans les quartiers populaires contribue plutôt à les transformer" (2). Entendez, l'embourgeoisement ou le "boboïse".

Les publics, en réalité, se mélangeraient peu. Le café populaire et le café branché n'attireraient pas les mêmes piliers de comptoirs ou leveurs de coude occasionnels. Les auteurs évoquent "une subtile logique d'exclusion et d'inclusion faite de 'micro-ségrégations'". De petits détails poussent ou non à entrer là prendre un café. L'écran de télévision et la machine à sous, bannis d'un côté, feront partie de l'équipement indispensable d'autres brasseries. Ils concentreront les regards, les plaisanteries, participeront de la complicité recherchée au café, d'un côté. Alors que de l'autre, ils seront exclus pour soigner l'ambiance plus intimiste, propice à la lecture (d'un roman, de la presse...).

Autre exemple? Les horaires d'ouverture, les attitudes - consomme-t-on au comptoir, ou celui-ci est-il un lieu où l'on vient seulement passer commande? -, l'occupation de l'espace... Autant de distinctions entre cafés dit populaires et cafés dit branchés. Les clients ne s'y tromperaient pas. Ils se trouvent là où ils se retrouvent, et vice-versa.

//CATHERINE DALOZE

>> Depuis le 4 juillet dernier, dans chaque édition d'*En Marche*, retrouvez la rubrique "Bonnes nouvelles". Une plongée résolument positive dans 65 ans d'histoire dont le journal s'est fait le témoin: conquêtes sociales, progrès médicaux, avancées sociétales, améliorations de la qualité de vie...

> Les mécanismes de l'économie



Cet ouvrage de Charles Jaumotte, paru aux éditions De Boeck, vise à fournir des clés de compréhension et d'analyse, et permet au citoyen de conserver un pouvoir critique en matière d'économie. Son auteur, professeur d'économie aux facultés de Namur durant 34 ans, se considère lui-même comme un économiste "classique". Il met au service de ce livre ses compétences pédagogiques et de transmission du savoir. Les étudiants en économie ou en gestion et les anciens étudiants souhaitant remettre à niveau leurs connaissances seront particulièrement intéressés par cette publication.

LES MÉCANISMES DE L'ÉCONOMIE, ÉD. DE BOECK, 2012, 344P., 22.50 EUR

> S'alimenter autrement

La dernière édition de la brochure *Atout santé*, réalisée par l'asbl Univers-santé, s'attarde sur le concept du "manger sain" et questionne plusieurs filières de production alimentaire, comme l'agriculture biologique et le commerce équitable. Elle dispense quelques conseils et offre certaines pistes pour apprendre à manger sainement, grâce à une alimentation respectueuse de la terre et de ceux qui la produisent.

ATOUT SANTÉ N°12 - ALIMENTATION - TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.UNIVERS-SANTE.BE

> La guerre aux drogues

Le dernier numéro d'Alternatives sud, "Narcotrafic, la 'guerre aux drogues' en question", s'interroge sur la pertinence de la guerre aux drogues actuellement menée à travers le monde, et à l'influence du commerce des stupéfiants sur les réalités économiques et politiques des pays concernés. Édité par l'ong Le Centre Continental, *Alternatives sud* est une publication trimestrielle proposant les interventions critiques de chercheurs engagés du sud à propos du développement et de la mondialisation.

"NARCOTRAFIC, LA 'GUERRE AUX DROGUES' EN QUESTION, ALTERNATIVE SUD - N°20 - 3E TRIMESTRE 2013 - 13 EUR INFOS : WWW.CETRI.BE

> Travail indépendant

L'ASBL L'atelier des droits sociaux a édité en août 2013 une brochure à destination de toutes les personnes qui désirent se lancer dans une carrière d'indépendant. Désirant partager avec les lecteurs une longue expérience en la matière, l'ASBL informe sur les risques existants et les structures disponibles pour donner un coup de pouce à tous les entrepreneurs en herbe. Sans se prétendre exhaustive, cette publication cherche à mettre en exergue les écueils classiques à éviter.

INFOS : WWW.ATELIERDROITSSOCIAUX.BE

Mon enfant, mon rêve, oups !

Aujourd'hui, dans nos pays, les enfants naissent le plus souvent au moment voulu par leurs parents. Programmés, ils sont désirés et investis de tous les rêves de bonheur. Les parents espèrent le mieux pour leurs enfants.

Mais un grain de sable vient parfois gripper la mécanique du bonheur. Au fil des examens prénataux, le doute et l'angoisse s'installent. Le sol se dérobe sous leurs pieds à l'annonce d'un enfant présentant l'une ou l'autre anomalie. Et que faire quand, après la naissance, l'enfant connaît un développement difficile ? Parfois, ce n'est qu'après quelques années que l'on découvre une maladie, une malformation, un handicap. Pas facile de reprendre pied après un inévitable temps de désarroi, voire de colère !



Un groupe de travail des éditions "Feuilles familiales" a réfléchi à la question de l'enfant différent, confrontant les points de vue, les analyses, les expériences, de parents, de soignants, de spécialistes et de professionnels de la prise en charge médico-pédagogique. De multiples questions se posent. Comment les parents affrontent-ils l'annonce du handicap ? Comment envisager l'accompagnement de ces parents ? Cet enfant, sera-t-il heureux ? Jusqu'où pourra-t-il progresser dans la vie ? Son handicap ne sera-t-il pas trop lourd à supporter pour les parents, mais aussi pour ses frères et sœurs ? Ou peuvent-ils trouver de l'aide ? Et quelle place pourra-t-il occuper dans une société marquée par la réussite et la performance ? "Si la venue d'un enfant différent touche d'abord les parents, cela a aussi des répercussions sur la famille élargie et l'entourage. Les solutions ne peuvent seulement être laissées aux individus. Elles sont aussi collectives", écrit le rédacteur en chef José Gérard.

sera-t-il pas trop lourd à supporter pour les parents, mais aussi pour ses frères et sœurs ? Ou peuvent-ils trouver de l'aide ? Et quelle place pourra-t-il occuper dans une société marquée par la réussite et la performance ? "Si la venue d'un enfant différent touche d'abord les parents, cela a aussi des répercussions sur la famille élargie et l'entourage. Les solutions ne peuvent seulement être laissées aux individus. Elles sont aussi collectives", écrit le rédacteur en chef José Gérard.

//CVR

>> Mon enfant, mon rêve, oups ! • ASBL Couples et familles • Dossier n°104, 2^{ème} trimestre 2013 • Éditions Feuilles familiales • 10 EUR • Infos : 081/45.02.99 - www.couplesfamilles.be

L'esclavage des temps modernes

Applaudir les matches de football internationaux ou acheter des vêtements. Deux types de gestes a priori anodins qui méritent d'être interrogés.

Oubliez les coups de fouet et les Africains au fond des cales. L'esclavage, au XXI^{ème} siècle, a changé de visage et de façon de faire. Aujourd'hui, il s'appelle confection en sous-traitance et... football. Rien qu'au Bangladesh, la main d'œuvre de l'industrie de l'habillement concerne quatre millions de personnes, le plus souvent des jeunes femmes obligées de quitter leurs campagnes et leur famille

pour croupir dans les villes et y gagner un salaire de misère. Dans ce pays, le salaire mensuel minimum légal avoisine les 29 euros, soit à peine 11% du montant nécessaire pour subvenir aux besoins de base d'une famille de quatre personnes. Pour survivre, les travailleurs n'ont pas d'autres choix que les heures supplémentaires et l'endettement. L'effondrement du Rana Plaza de Dacca, il y a six mois (1.133 travailleurs écrasés par leur usine effondrée!), n'est que le sommet de l'iceberg de l'exploitation par le travail. Au Cambodge, en Chine..., la situation est à peine meilleure en termes de rémunérations.



© Guy Puffinans

Handicap L'hébergement risque de trinquer

A l'heure où l'Opération CAP 48 vient de récolter plus de 4,5 millions d'euros de dons de la population pour améliorer l'intégration de la personne handicapée, le secteur de l'hébergement des personnes handicapées s'inquiète de voir robotées ses subventions l'année prochaine. en conséquence de choix politiques.

"La qualité de l'accueil, l'encadrement des personnes handicapées et l'emploi sont clairement menacés dans un secteur déjà fragilisé", dénoncent des fédérations d'employeurs du secteur handicap en Région wallonne (1). En cause ? Le risque de voir robotées de 1,25 % les subventions accordées par l'Awiph (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées) aux institutions spécialisées dans l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées en 2014. "A l'origine du problème, il y a la hausse importante des dépenses consacrées à l'aide individuelle et matérielle aux personnes handicapées, explique Pierre Veys, de la Fissaaj. Nous ne remettons nullement en question le fait qu'il faille répondre aux besoins d'aide liés au maintien à domicile des personnes handicapées", précise-t-il. Mais les fédérations patro-

ment wallon a prévu d'augmenter de 12 millions d'euros la dotation de l'Awiph en 2014, la faisant passer de 582 à 594 millions d'euros. C'est, explique-t-elle, au comité de gestion de l'Awiph de répartir les moyens al-



© Jean-Benoît BELPRESS

nales rappellent que le vieillissement de la population handicapée accroît aussi les besoins d'hébergement et exige une prise en charge plus lourde. A leurs yeux, "le rabaillage des subventions témoigne d'une incroyable incohérence, quand on sait qu'afin de répondre aux recommandations "négatives" dont elle fait l'objet au niveau européen, la Belgique investit quatre millions d'euros pour de nouvelles places pour les personnes gravement handicapées".

De son côté, la ministre wallonne de l'Action sociale, Éliane Tillieux (PS), insiste sur le fait que le gouverne-

ment wallon a prévu d'augmenter de 12 millions d'euros la dotation de l'Awiph en 2014, la faisant passer de 582 à 594 millions d'euros. C'est, explique-t-elle, au comité de gestion de l'Awiph de répartir les moyens al-

//JD

(1) L'Uffiprah et la Fissaaj représentent, ensemble, la majeure partie des services du secteur de l'Aide aux personnes handicapées en Région wallonne.

(2) Ce qui a été fait, au travers d'une mesure linéaire de réductions, appliquée à tous les sous-secteurs, sous la contrainte budgétaire et dans l'urgence...

"Tant que les coûts salariaux subiront une telle pression vers le bas, les marques et les enseignes d'habillement ne pourront prétendre qu'elles respectent les êtres humains qui confectionnent leurs vêtements", explique Carole Crabbé, d'achAct, la plateforme qui regroupe 25 organisations conscientisées par ce fléau.

fois plus élevé que dans les pays riches. Et dire, ajoutent-ils, que la Fifa entend promouvoir une valeur comme la solidarité...

Mais l'esclavage concerne aussi le football. AchAct, Solidarité mondiale, CNCD-11.11.11, Oxfam et divers syndicats ont récemment signé une carte blanche adressée aux Diables rouges en prévision de la coupe du monde du Qatar (2022). Sans beaucoup risquer de se tromper, les signataires estiment que le nombre de personnes qui mourront de l'érection des infrastructures sportives (au rythme d'un travail exercé quinze heures par jour et six jours par semaine, sous une température de 50 degrés) sera supérieur au nombre de joueurs en compétition. Dans ce pays, dénoncent-ils, le taux de mortalité des ouvriers de la construction (surtout asiatiques) est jusqu'à huit

Qu'il s'agisse de desserrer l'étau des prix (les vêtements à prix bradés sont encore légion dans les pays riches) ou celui des salaires, les organisations en appellent à un sursaut de conscience du grand public, l'invitant à signer les pétitions www.rerunthevote.org (sur le Qatar) ou www.salairevital.be (sur l'habillement). A faire pression sur les mandataires. Ou à réserver un accueil bienveillant aux nombreuses manifestations de rue prévues, dans les semaines qui viennent, dans les grandes villes et les gares du pays.

//PhL



>> Infos : www.achact.be et www.rerunthevote.org

Les jeunes ont une voix

Le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF) porte la voix des jeunes auprès des responsables politiques. Des élections ont lieu pour renouveler son assemblée générale. D'ici quelques semaines, les noms des 68 élus seront connus. Deux grands défis les attendent.

Ils se considèrent comme *"le poil à gratter jeune"* auprès des parlementaires et des ministres. Âgés de 18 à 30 ans, les membres du Conseil de la jeunesse font le jeu du processus démocratique : ils récoltent la parole des jeunes sur le terrain, collaborent à l'écriture des avis officiels et les diffusent largement pour faire entendre la parole des jeunes. A leur tableau de chasse, quelques *"victoires politiques"* : la représentation des jeunes lors de sommets internationaux (ONU, Union européenne...), la limitation de mesures discriminatoires pour les jeunes en matière d'emploi, l'abandon de mesures sécuritaires ciblées sur les jeunes...

Aujourd'hui, alors que les urnes sont installées dans les hautes écoles, les universités, les maisons de jeunes... et que les jeunes de 16 à 30 ans sont encouragés à voter pour leurs représentants "officiels", le Conseil de la jeunesse doit relever deux défis. Le premier consiste à accroître la participation des jeunes aux élections. En effet, lors de l'élection précédente, 5.000 jeunes seulement ont voté sur 800.000 votants potentiels.



Second défi : celui de la représentativité. Le Conseil devra être capable de porter les voix de toute la diversité de la jeunesse francophone. C'est ce qui explique qu'il sera repensé pour la prochaine législature. Dès janvier, l'assemblée ne sera plus composée uniquement des travailleurs du secteur de la jeunesse (comme c'était le cas il y a cinq ans), ni uniquement de jeunes volontaires (comme ces quatre dernières années). Elle sera mixte. *"Les deux systèmes avaient des limites, affirme Joachim Wacquez, chargé de communication auprès du Conseil. La formule mixte permettra aux professionnels de porter des réalités observées sur le terrain et d'épauler les jeunes élus dans la gestion de l'ASBL"*.

L'enjeu, dès janvier 2014, sera de trouver une justesse de ton entre les revendications des jeunes élus et celles des travailleurs du secteur.

// MaC

>> Plus d'infos : www.conseildelajeunesse.be

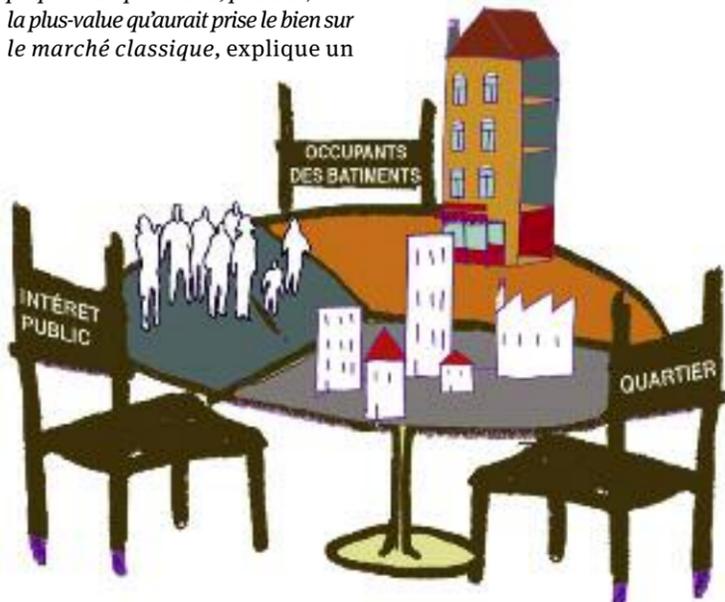
Bien plus que des briques

Avoir accès à la propriété pour une famille à bas revenus : un rêve qui a peu de chances de se traduire dans la réalité ? Pas nécessairement. Le modèle dit des "Community Land Trust" vise cet objectif. Une plateforme qui défend ce modèle vient de voir le jour en Wallonie.

L'idée n'est pas neuve. La première expérience de ce type est née d'une lutte des Afro-américains pour avoir accès à la terre, fin des années 60. Aujourd'hui, le modèle des "Community Land Trust" essaime, tant il semble répondre à un problème criant d'accès à la propriété, de difficultés pour les personnes précarisées de s'ancrer alors sur un territoire, de se projeter dans l'avenir. La Région bruxelloise dispose déjà d'une Plateforme qui, depuis 2010, défend le principe et, plus récemment, est entrée dans la phase de mise en pratique.

De quoi s'agit-il ? Dans le concept de "Community Land Trust" (CLT), une association sans but lucratif acquiert du terrain. Elle y rénovera ou construira des bâtiments pour permettre, entre autres, à des familles à bas revenus de devenir propriétaires de leur logement, tout en favorisant l'installation d'activités utiles au quartier. La propriété du sol et la propriété des bâtiments sont donc séparées. Le sol est pleine propriété du Trust, à savoir une tripartite où habitants, organismes d'intérêt public et société civile (riverains ou autres) gèrent ensemble, à part égale, cette communauté d'intérêts.

Le modèle s'inscrit en effet dans une vision participative. Dans une perspective durable également. Ainsi en cas de revente du logement par une famille, l'éventuelle plus-value est répartie en trois parties : 25% pour le ménage vendeur, 5% réinjectés dans le CLT tandis que l'essentiel de la plus value (70%) est déduit du prix de vente au propriétaire suivant. *"L'acheteur suivant ne paye donc que la valeur initialement payée par le propriétaire précédent, plus 30% de la plus-value qu'aurait prise le bien sur le marché classique, explique un*



Des bus pour tous

Les personnes handicapées doivent pouvoir vivre de façon indépendante, participer à tous les aspects de la vie et avoir accès aux transports et aux autres services fournis au public. C'est, en substance, ce que dit l'article 9 de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Recommandations entendues par le TEC ?

En voyageant avec le TEC en Wallonie, difficile d'identifier ce qui est mis en œuvre pour faciliter l'accès aux transports des personnes à mobilité réduite (PMR) et, plus particulièrement, les personnes voiturées. Au point que Gamah, en janvier 2012, avait cité la Société régionale wallonne du transport (SRWT) à comparaître devant la Justice. L'ASBL militant pour l'accessibilité aux personnes handicapées entendait faire bouger les choses.

Force est de constater que leur appel a été entendu. Du moins, c'est ce qu'annonce le message délivré par le TEC et le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB), dont Gamah est membre, lors de leur conférence de presse conjointe : *"Les TEC roulent aussi pour les personnes à mobilité réduite"*. Un accord aurait été trouvé entre les deux parties et rendra possible l'accès des chaisards à la majorité des lignes de bus les plus fréquentées du TEC dans un délai de trois ans.



Comment le TEC va-t-il procéder ? Premièrement, tous les arrêts des 186 lignes les plus importantes de Wallonie seront inspectés, afin de définir les accès conformes ou praticables. Cette information sera signalée à l'aide d'un pictogramme. Ensuite, les conducteurs recevront des instructions sur la prise en charge des personnes à mobilité réduite. Celles-ci précisent qu'une personne en chaise roulante pourra être embarquée sous trois conditions : un arrêt de bus praticable, un véhicule équipé d'une rampe d'embarquement et la sécurité des personnes (que seul le conducteur est à même d'apprécier). Enfin, au gré du renouvellement de la flotte des bus, ceux-ci seront équipés de rampes d'embarquement.

Le CAWaB et la SRWT entrent dans une logique de concertation qui permettra de garantir une meilleure offre de transport aux personnes voiturées à partir de 2014.

// MaC

membre de la Plateforme wallonne. *De cette manière, le bien reste accessible à une nouvelle famille à bas revenus. Et ce, sans apport complémentaire de subventions publiques."* Le terrain, quant à lui, ne sera pas restitué aux logiques de marché ; il reste propriété du Trust qui s'engage à garantir un usage social, utile à la com-

munité et défini dans un cadre démocratique. En filigranes, on retrouve l'idée de la terre comme bien commun géré aussi en commun et le souhait de faire vivre le lien social de proximité.

Une Plateforme "Community Land Trust" vient de voir le jour en Wallonie. Une vingtaine d'associations ont signé une charte qui rappelle les principes du CLT en vue de promouvoir ce type d'habitat. Parmi elles, notons la présence de Créagora, société coopérative de la Mutualité chrétienne. Cette coopérative s'intéresse en effet aux innovations technologiques et organisationnelles, en particulier à celles liées à l'habitat intergénérationnel.

// CD

>> Plus d'infos : pour la plateforme CLT-Wallonie : O.Sereno Regis : 02/544.07.93. Pour la plateforme CLT-Bruxelles : 02/840.61.49 ou www.community-land-trust.be

en bref

> Rondeurs masculines

Dans une chronique de santé récente, l'Observatoire de la santé du Hainaut met en garde contre l'obésité androïde. Dérivé du grec Andros (l'homme), ce terme scientifique désigne les rondeurs masculines qui apparaissent autour de la taille et favorisent la manifestation d'anomalies cardiovasculaires. Le déséquilibre nutritionnel fait partie des nombreuses causes de la surcharge pondérale. C'est pourquoi l'Observatoire de la santé du Hainaut met à disposition un kit santé comprenant un mètre pour mesure son tour de taille, un disque pour connaître son indice de masse corporelle et deux dépliants détaillant les bienfaits d'une alimentation équilibrée. **TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT SUR [HTTP://OBSERVATOIRESANTE.HAINAUT.BE](http://OBSERVATOIRESANTE.HAINAUT.BE)**

> CEPS

La prochaine session du Certificat en éthique et pratiques de la santé, organisé conjointement par l'Université Catholique de Louvain et le Centre d'éthique médicale de Lille aura lieu en janvier 2014. Ce programme s'adresse en particulier aux personnes, professionnelles de la santé ou non, désireuses de donner des approfondissements cliniques, éthiques, théologiques et spirituels à leur réflexion. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent. **INFOS : 010/47.36.04 - WWW.UCLOUVAIN.BE**

> Prévention Sida et IST

Depuis le 16 septembre, la plateforme de prévention Sida francophone Ex Aequo propose, dans ses locaux Bruxellois, un test de dépistage VIH et/ou syphilis rapide, anonyme et gratuit. Celui-ci consiste en une micro-piqûre sur le majeur afin de récolter quelques gouttes de sang, dont le résultat est accessible en quelques minutes. L'équipe d'Ex Aequo a été formée par des professionnels afin de gérer un résultat positif. En outre, un médecin est appelable à tout moment. L'objectif de l'association est de proposer un entretien individuel adapté à chaque personne, et de toucher particulièrement trois groupes cibles : les jeunes, les gays et les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, mais ne s'identifiant pas comme homosexuels). **INFOS : 02/736.28.61 - WWW.EXAEQUO.BE**

> Radon

L'hiver est une période à risque pour les concentrations de radon dans les habitations. Ce gaz inodore, incolore et soluble dans l'eau provient du sous-sol de certaines régions. Radioactif, il serait responsable de près de 700 cancers du poumon annuels en Belgique. A des degrés divers, quasiment toutes les zones de Wallonie sont susceptibles de poser un problème de santé (même si celui-ci peut généralement être traité préventivement à peu de frais). Pour en avoir le cœur net, il est possible en Wallonie, jusqu'au 15 novembre, de commander un détecteur de radon à un prix plus avantageux (20 euros au lieu de 30) via www.radonday.be au 0800/11.901. Les explications quant à son usage (pendant trois mois, à l'intérieur) sont fournies avec l'appareil.



Un plan autisme, de toute urgence!

Par manque de diagnostic et d'accompagnement adapté, un grand nombre de personnes autistes et leur entourage vivent de grandes difficultés au quotidien. Alarmé par l'écart entre les besoins de ces familles et la carence des services, un collectif d'associations lance un appel aux responsables politiques, aux scientifiques et aux praticiens.

Deux personnes sur mille au moins sont concernées par l'autisme et plus largement une personne sur 150 par un trouble envahissant du développement (dont fait partie l'autisme). Il y aurait en Fédération Wallonie-Bruxelles 45.000 personnes et autant de familles concernées. La Belgique semble à la traîne en matière de dépistage de l'autisme et de suivi des personnes autistes et de leurs familles. A l'heure où la France développe son troisième Plan autisme, rien de semblable n'existe encore chez nous. D'où la mobilisation du secteur associatif, appelant à l'élaboration d'un Plan autisme à l'échelle du pays (1).

Dépistage et formation

Cette initiative du monde associatif concerné par l'autisme, les professionnels en soulignent

En savoir plus

> **L'ASBL Participate** s'est donné pour mission, en collaboration avec les Centres de référence pour l'autisme et les associations de parents, d'offrir une information aux parents qui viennent de recevoir un diagnostic pour leur enfant et ne bénéficient pas encore de services d'aides.

Infos : www.participate-autisme.be

> **Mon enfant est autiste, un guide pour parents, enseignants et soignants.** Cet ouvrage aborde les caractéristiques des troubles de l'autisme, les causes, mythes et réalités ainsi que les principes de base de la gestion au quotidien.

Par Steven Degrieck et Peter Vermeulen - Ed. De Boeck - Coll. Comprendre - 244 p - 2013 - 22 EUR.

la pertinence, comme Eric Willaye, Directeur du Service universitaire spécialisé pour personnes avec autisme, l'un des Centres de référence pour l'autisme agréés par l'Inami, situé à Mons. "Les manquements sont clairs. Nous voyons rarement les enfants avant l'âge de trois ans. Dans notre centre, le diagnostic intervient le plus souvent vers l'âge de quatre ou cinq ans, ce qui est fort tard." En effet, si l'autisme ne se guérit pas, un dépistage précoce (avant l'âge de trois ans) est fondamental. Il permet un meilleur développement des capacités de l'enfant et est porteur, à terme, d'un meilleur pronostic d'autonomie et d'épanouissement. "Nous travaillons en étroite collaboration avec les familles, en utilisant des questionnaires et tests, en recourant à des observations faites à la maison ou dans le milieu d'accueil. Il s'agit de faire un bilan global des difficultés mais aussi des compétences de l'enfant pour proposer un plan d'intervention personnalisé", explique Eric Willaye.

Améliorer le dépistage est, dès lors, un des axes prioritaires du Plan autisme. "Le dépistage de l'autisme devrait figurer dans le carnet de santé comme c'est le cas pour la surdité", plaide Coruja Nsengiyumva, membre du GAMP (Groupe d'action qui dénonce le manque de places pour les personnes handicapées de grande dépendance), une des associations signataires du Plan Autism.

Un autre axe prioritaire concerne la formation initiale et continue des médecins généralistes, pédiatres, psychologues, éducateurs et enseignants. "Il faut intégrer dans les universités et hautes écoles des cours sur l'autisme et sa prise en charge, basés sur les connaissances et pra-

Qu'est-ce que l'autisme?

L'autisme est un handicap qui se caractérise par un déficit persistant en matière de communication sociale. C'est une difficulté à exprimer ses émotions, à s'exprimer et à comprendre autrui. Autre particularité : des intérêts restreints et des comportements stéréotypés. La sensorialité est également atteinte. Les bruits peuvent être perçus comme extrêmement invasifs. Hiérarchiser les éléments dans le champ de vision est difficile. C'est dire si le quotidien est vécu comme agressif. Le goût peut être extrêmement sélectif ou, au contraire, conduire à tout goûter. Le toucher peut aussi être altéré. Une personne autiste peut n'avoir pas conscience du danger que représente une étendue d'eau ou une source de chaleur par exemple.

Ces critères généraux permettent de diagnostiquer ce trouble envahissant du développement qu'est l'autisme (à l'avenir, on parlera de troubles du spectre de l'autisme). Mais les formes et expressions de l'autisme peuvent fortement varier selon les personnes.

La reconnaissance de l'autisme comme handicap a été suivie, en 2005, par la création de Centres de référence pour le diagnostic et le suivi de la prise en charge de l'autisme. Ces centres sont au nombre de huit en Belgique.

tiques validées et fondées sur les preuves, plaident les signataires du Plan autisme. Ces recommandations tardent à être diffusées et appliquées en Belgique alors qu'elles sont largement exploitées dans d'autres pays européens".

Intégration scolaire

Le Plan autisme a également pour objectif de favoriser l'inclusion des personnes autistes dans l'enseignement ordinaire. C'est rendu possible par un décret de 2009 : un professionnel de l'enseignement spécialisé continue à encadrer l'enfant dans la classe de l'enseignement ordinaire. A l'heure actuelle, 5% seulement des élèves issus de l'enseignement spécialisé bénéficient de cette intégration. En cause : des budgets limités, des appréhensions du côté des enseignants, des parents et des enfants eux-mêmes... "Pourtant, s'interroge Isabelle, une maman, comment peut-on espérer vivre ensemble plus tard si on n'a pas appris à le faire dès l'enfance?"

Un dépistage précoce est porteur, à terme, d'un meilleur pronostic d'autonomie et d'épanouissement de l'enfant.

tées, d'un accueil en internat. Les familles doivent pouvoir souffler. Certaines, faute de lieux d'accueil disponibles, en viennent à s'isoler et à s'épuiser."

Où en est-on quatre mois après la première mobilisation médiatique du collectif d'associations? "Des parlementaires ont interpellé les ministres compétents dans ces matières, explique Coruja Nsengiyumva. Nous poursuivons la sensibilisation. Les élections de l'an prochain offrent l'opportunité d'inscrire la problématique dans les agendas."

Parmi les bonnes nouvelles : le Centre fédéral d'expertise en soins de Santé (KCE) vient de lancer une étude préalable à l'élaboration d'un guide de pratique clinique pour la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant et l'adolescent. "Il faudra ensuite compter sur les capacités des professionnels de la santé à adapter leurs pratiques, ce qui serait une preuve de professionnalisme", souligne Coruja Nsengiyumva.

// VÉRONIQUE JANZYK

>> **Contacts pour le Plan autisme : Infor autisme : 0476/94.65.18. • Ligue des Droits de l'enfant : 0477/54.59.07.**

(1) Les associations signataires du Plan autisme sont : la Ligue des droits de l'enfant, l'Association francophone d'aide aux handicapés mentaux, La Ligue des droits des personnes handicapées, Grandir ensemble, le Groupe d'action qui dénonce le manque de places pour les personnes handicapées de grande dépendance, Les briques du GAMP, Infor autisme et l'Association de parents pour l'épanouissement des personnes avec autisme.

Le parcours du combattant

• "Mon fils n'avait pas un comportement ordinaire, explique Coruja. Mais j'ai fait l'amalgame avec son frère qui, lui, était à haut potentiel. L'entrée à l'école s'est mal déroulée. Mon fils a été jugé non volontaire, difficile. J'ai consulté des spécialistes. On s'est lancés dans de la logopédie intensive. Le parcours de mon fils est devenu chaotique. Il est passé par l'enseignement spécialisé, mais même travailler en petit groupe posait problème. Cela s'est terminé par une déscolarisation. Il a été hospitalisé pour psychose, un faux diagnostic". La maman a fait le choix de sortir son fils de l'hôpital, de solliciter d'autres avis. Diagnostiqué autiste, il a été inscrit pendant deux ans dans une école privée, faute d'établissements publics. Il vient de rejoindre enfin une école de l'enseignement public... "Je vis avec le sentiment que des années de la vie de mon fils ont été bousillées. J'ai vécu toute cette période dans l'isolement social. J'ai aussi connu l'angoisse de me trouver sur des listes d'attente pour accéder aux consultations de psychologues formés à l'accompagnement d'enfants autistes. Je voudrais que les parents ne vivent plus de tels dégâts. C'est pour cela que je me bats au sein du GAMP", témoigne-t-elle.

• Pour Wolfgang, le fils d'Isabelle, poser le diagnostic d'autisme fut long aussi. Selon la famille et les médecins, tout allait bien. Leur argument ? Les enfants se développent à des rythmes différents, pas d'inquiétude donc à avoir. Sauf qu'il a bien fallu se rendre à l'évidence devant les difficultés rencontrées en maternelle, à savoir une incapacité à être bien avec les autres, de la peur, de l'anorexie. Le diagnostic d'autisme établi, Wolfgang a pu rejoindre un enseignement spécialisé. "Là, c'est le déclic, explique Isabelle, Wolfgang a repris confiance en lui. Il a commencé à se nourrir d'autres aliments que du fromage blanc. Les progrès ont été tels qu'il a pu, avec six autres enfants, faire partie d'un projet d'intégration collective dans l'enseignement ordinaire. Ce qui est beau dans ce projet, précise-t-elle, c'est que tous les enfants sont soutenus dans leurs difficultés par les deux enseignants qui interviennent simultanément en classe." Bilan au terme de la cinquième année primaire pour Wolfgang : une plus grande aisance sur le plan social, un gain d'autonomie et un goût de la parole de plus en plus affirmé.

Médecins généralistes

Trop de certificats médicaux

Les médecins généralistes tirent la sonnette d'alarme : ils font face à une inflation de demandes de certificats médicaux, pas toujours justifiées ni pertinentes. Conséquences ? Une surcharge administrative nuisible à la qualité de leur travail et une relation de confiance avec le patient perturbée.

Justifier d'une absence au travail ou à l'école, permettre l'obtention d'une allocation pour handicapé ou d'un avantage social, démontrer l'aptitude au sport, dispenser de la pratique d'une activité sportive, attester de coups et blessures ou d'un décès, autoriser une institution à délivrer des médicaments... La liste des situations pour lesquelles les médecins sont sollicités à remplir des certificats médicaux pour leurs patients est très variée. Il existerait des centaines de certificats différents, selon certains experts. Et pour cause : à côté des certificats obligatoires, il n'existe, en Belgique, aucune limitation aux certificats facultatifs, ni dans le nombre, ni dans la forme, ni dans le contenu (lire "Deux types de certificats médicaux"). Ainsi, en théorie, les "citoyens-patients" peuvent demander à leur médecin un certificat pour quasi n'importe quoi. Et toute organisation peut exiger de ses membres de se faire couvrir par un certificat pour participer à ses activités.

Dans les faits, les médecins généralistes se plaignent d'être de plus en plus accaparés par la gestion de certificats médicaux en tous genres, ce qui augmente fortement leur charge de travail. Mais la délivrance de certificats peut poser aussi d'autres problèmes : mise à mal de la relation de confiance avec le patient, du secret médical, questionnements éthiques ou moraux, ou même difficultés à établir le diagnostic médical.

Pourquoi cette hausse importante de certificats médicaux ? Quels types de certificats posent le plus problème ? Et surtout, quelles solutions opérationnelles envisager ? C'est à ces questions qu'a voulu répondre la Fondation Roi Baudouin (FRB). Avec l'aide du *Journal du médecin* et des associations professionnelles Domus Medica et SSMG (Société scientifique de médecine générale), une enquête en ligne a d'abord été lancée auprès des médecins (lire "Le hit-parade des certificats gênants"). S'en est

suivi un travail de réflexion pour approfondir les pistes de solutions suggérées par les médecins et les secteurs concernés. Ce travail a fait l'objet d'une publication (1). En voici les grands enseignements.

Une pluie de certificats "parapluie"

Les certificats "parapluie" sont ceux adressés par le patient au médecin en vue de couvrir ses responsabilités ou celles du tiers demandeur par une justification médicale qui n'est pas exigée par une législation. En voici quelques exemples : autoriser l'administration de médicaments à l'enfant en crèche, à l'école ou dans les mouvements de jeunesse, fournir à la personne âgée un certificat d'aptitude à pratiquer la danse, la marche ou la pétanque..., attester d'un problème de santé pour obtenir le remboursement d'un voyage, attester de non contagion un étudiant ou un agriculteur, certifier une personne d'une incapacité à voter, attester d'incapacité au sport pour mettre fin à une inscription dans un club sportif...

"On constate une tendance forte de la société à la 'désresponsabilisation' (faire glisser sa propre responsabilité vers des tiers) et à une médicalisation croissante des problématiques familiales ou sociales, commente Annie T'Seyen, de la FRB. Tous ces certificats sont loin d'être pertinents. De nombreux médecins suggèrent de mettre en place une instance qui définisse des critères applicables aux certificats médicaux et formule des conseils de bonne utilisation".

De volumineux certificats sociaux

Depuis plusieurs années déjà, les demandes de certificats liés à l'obtention d'avantages sociaux (allocations pour handicapés, carte de stationnement, attestation en vue de bénéficiaire de mesures sociales et fiscales...) sont aussi en nette augmentation. Le vieillissement de la population et les conséquences de la crise économique n'y sont pas étrangers. Pour les médecins, ces certificats repré-

EN THÉORIE, LES "CITOYENS-PATIENTS" PEUVENT DEMANDER À LEUR MÉDECIN UN CERTIFICAT POUR QUASI N'IMPORTE QUOI.



© Reportage BSIP

sentent une charge de travail énorme, et leur utilité est difficilement mesurable en l'absence de retours systématiques. Les procédures sont longues et complexes, les formulaires volumineux... "Les travailleurs sociaux recommandent souvent injustement au patient de s'adresser à son médecin généraliste en vue de remplir des formulaires, alors qu'il est déjà clair que ce patient ne correspond pas aux critères d'obtention des avantages sociaux en question", lit-on dans le rapport de la FRB.

Présélection de la demande du patient par un travailleur social ou paramédical, simplification des procédures et formulaires et meilleure informatisation sont trois pistes de solutions à approfondir. La FRB constate avec satisfaction que la Direction générale Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale s'attèle à rencontrer les préoccupations du terrain en simplifiant les formulaires, en développant des plateformes Internet et en s'orientant vers l'automatisation de certains droits comme la carte de stationnement.

A l'école des certificats

Les certificats scolaires tels qu'ils sont conçus et appliqués aujourd'hui posent également problème aux médecins. Quelques exemples : attester de symptômes ayant empêché un enfant de se rendre à l'école mais n'étant plus observables lors de la consultation, justifier d'absences pour maladie mais relevant davantage de problèmes relationnels, familiaux ou motivées par la nécessité de respecter les règles liées à l'obligation scolaire. Même souci pour les certificats relatifs au cours d'éducation physique. "Il arrive que les médecins soient sollicités pour couvrir des situations qui n'ont rien à voir avec la santé, comme partir

en vacances en période de cours ou ne pas vouloir fréquenter les cours de natation par peur d'être stigmatisé comme obèse, témoigne le Dr Luc Lefèvre, président de la SSMG. Cela les place dans une situation intenable. Ça prend du temps de traiter ce genre de demande. Tant l'école que les parents doivent assumer leurs responsabilités. Et on ne résoudra pas la question de l'absentéisme à l'école par les certificats médicaux".

Pourtant, d'un point de vue légal, toutes les absences d'élève en âge d'obligation scolaire ne requièrent pas une justification médicale. Les parents peuvent justifier eux-mêmes l'absence de leur enfant jusqu'à un certain point. Ainsi en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de l'enseignement fondamental, la justification parentale peut être acceptée par la direction, pour autant que l'absence relève d'un cas de force majeure ou de cir-

constances exceptionnelles liées à des problèmes familiaux, de santé ou de transports. Dans l'enseignement secondaire, le nombre de demi-jours d'absence qui peuvent être motivés par les parents ou par l'élève majeur doit être défini dans le règlement de l'école. Ce nombre va de 8 à 16 demi-jours par année scolaire. "Une mauvaise connaissance des cadres normatifs et le renvoi de la responsabilité d'une absence vers une autre partie encouragent un recours rapide au certificat médical", constate la FRB. Elle plaide notamment pour une meilleure information des dispositions légales en matière d'absences et une responsabilisation accrue de toutes les parties concernées.

Un juste milieu à trouver

"S'il est vrai qu'on surmédicalise les problèmes et qu'il faut certainement réfléchir à la manière de réduire l'in-

flation de certificats, il serait dangereux de vouloir se débarrasser des aspects administratifs sous prétexte qu'ils prennent du temps, fait remarquer un membre du Groupement belges des omnipraticiens (GBO). Les demandes de certificat représentent une occasion indiscutable de rencontrer le patient, d'aborder un certain nombre de problèmes sous-jacents à sa demande et d'établir une relation de confiance avec lui. Ne l'oublions pas", rappelle-t-il.

// JOËLLE DELVAUX

(1) Le rapport "Les certificats médicaux en médecine générale. Analyse de la problématique et pistes de solutions" peut être téléchargé sur www.kbs-frb.be ou commandé auprès du Centre de contact de la FRB au 070/23.37.28. ou publi@kbs-frb.be

Deux types de certificats médicaux

- Les certificats obligatoires sont ceux prévus par une législation fédérale ou régionale ou par un règlement. Le médecin ne peut s'y soustraire. Citons à titre d'exemple : les certificats de naissance, de vaccination, de décès... Par ailleurs, tout médecin peut être amené à procéder à des constatations médicales sur réquisition de l'autorité judiciaire. Il s'agit par exemple de la conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances illicites, de la constatation de coups et blessures...

- Les certificats facultatifs sont rédigés à la demande du patient à l'attention d'un tiers (école, employeur, administration...). Citons à titre d'exemple : le certificat d'incapacité à l'éducation physique, le certificat pour la conclusion d'un contrat d'assurance, le certificat pour le port d'armes... Un médecin n'est pas formellement obligé de délivrer un certificat facultatif qui lui est demandé.

Le hit-parade des certificats gênants

D'après l'enquête en ligne menée par la Fondation Roi Baudouin (à laquelle ont répondu 771 généralistes), 81% des médecins estiment que la charge de travail générée par les certificats médicaux est trop importante ou beaucoup trop importante et qu'il faut agir pour la réduire.

Parmi les certificats les plus gênants, les médecins citent en premier lieu les certificats "parapluie", c'est-à-dire ceux demandés en vue de couvrir les responsabilités du demandeur par une justification médicale, sans que cela soit exigé par un cadre légal. Viennent ensuite les "certificats sociaux" dont la demande est motivée par l'obtention d'un avantage social. En troisième lieu, les médecins citent les formulaires destinés à demander une autorisation de remboursement de certains médicaments coûteux au médecin-conseil de la Mutualité. Il ne s'agit pas à proprement parler de certificats médicaux, mais cet item a été ajouté à la liste des certificats gênants en raison de la charge administrative que ces formulaires représentent. Suivent, dans l'ordre, les certificats liés à l'école, au travail, et enfin, au sport.

// JD

Migration

La campagne Frontexit – en référence à l'agence Frontex, active dans le contrôle des frontières de l'Union européenne – prend une acuité particulière. Lancée en mars 2013, Frontexit milite pour le respect des droits des migrants aux frontières de l'Union. Une tragédie à 600 mètres des côtes siciliennes avive la polémique. Entre surveillance et sauvetage.

Le bilan macabre du contrôle des frontières

Lampedusa. Aux yeux de la plupart d'entre nous, l'île sicilienne n'était encore récemment qu'un des points les plus méridionaux de l'Italie. Elle est aussi – vue d'Afrique – une des terres européennes les plus proches du continent africain. Plus proche de la Tunisie que de l'Italie. Elle vient d'être le théâtre d'un drame majeur. Plus de 300 migrants en provenance d'Erythrée et de Somalie sont morts noyés au large de ces côtes, le 3 octobre dernier. Ils rejoignent ainsi le nombre grandissant des victimes de l'immigration dite "clandestine". Depuis 2002, rien qu'aux abords de l'île de Lampedusa, 3.300 personnes auraient déjà péri. Entre 1993 et 2012, ils seraient plus de 16.000 à avoir trouvé la mort aux frontières, estime Migreurop, un réseau d'associations européennes et africaines, sorte d'observatoire des droits des migrants. Dans le détroit de Sicile, le détroit de Gibraltar, en Mer Egée, entre le Sahara et les îles Canaries, à Calais, Ostende ou ailleurs, les noyades, asphyxies, accidents, morts de faim ou

de froid témoignent dramatiquement des tentatives de braver la forteresse européenne. Les drames se déclinent en fonction des filières qui comportent sans cesse plus de risques pour éviter les routes sous surveillance.

Frontières sécurisées...

Voici huit ans que l'Union européenne a recours à l'agence Frontex pour coordonner ses interventions frontalières. La "chienne de garde" de l'Europe comme la nomment certains détracteurs, a pour mission de "promouvoir, coordonner et développer la gestion des frontières européennes". Elle a un mandat tentaculaire, estime Caroline Intrand du Ciré (Coordination et initiatives

Renforcer la surveillance à coup de drones, de caméras infrarouge, d'hydrophones... n'est-ce pas une fuite en avant ?

pour réfugiés et étrangers) (1). De la détection des migrants irréguliers à la mise sur pied et la formation d'équipes de garde-frontières européens, de l'analyse des risques migratoires à la coordination d'opérations d'expulsion, en passant par le développement de technologie de surveillance. Son budget témoigne de son importance croissante : de 19 millions



© Bepi AFP

d'euros en 2006 à 85 millions en 2013. Elle gère le développement du futur système européen de surveillance appelé Eurosur, actuellement au stade de projets pilotes dans différents pays, mais amené à devenir pleinement opérationnel d'ici la fin de l'année. Le Parlement européen vient de donner son feu vert, avec une enveloppe de 35 millions d'euros.

Drones contre actes désespérés

La tragédie de Lampedusa et sa médiatisation entraînent certains décideurs européens – telle la commissaire européenne aux affaires intérieures, Cecilia Malmström – à proclamer le renforcement de Frontex et la mise en place d'Eurosur en guise de solutions. Considérer Frontex comme un moyen de sauver les migrants dans leur traversée à haut risque ne

manque pas de faire réagir les tenants de la campagne Frontexit, lancée voici plusieurs mois déjà. En Belgique, le Ciré, le CNCN-11.11.11, la Ligue des droits de l'Homme et Progress Lawyers Network participent de ce mouvement de sensibilisation et d'interpellation internationale. Ils considèrent que le "mode opératoire de l'agence Frontex présente de nombreuses zones d'ombre en termes de transparence, de répartition des responsabilités et de protection des droits fondamentaux des migrants". Ne serait-ce pas davantage la lutte contre l'immigration dite clandestine que le sauvetage en mer qui mobilise les dispositifs et les agents de Frontex ? "Même si les opérations d'interception en mer de Frontex sont souvent couplées à des opérations de sauvetage, précisent le réseau Migreurop et ses

partenaires, le manque de transparence sur les activités de l'agence ne permet pas de savoir si ses patrouilles ont déjà véritablement sauvé des vies ou si elles se sont contentées de signaler aux autorités les plus proches des embarcations en détresse". Renforcer la surveillance à coup de drones, de caméras infrarouge, d'hydrophones... s'apparente à une fuite en avant pour les partisans de Frontexit. "Surveiller n'est pas veiller sur, insistent-ils. On ne peut pas à la fois surveiller les migrants en tant que flux à stopper et veiller sur les migrants en tant qu'humains ayant besoin de protection".

//CATHERINE DALOZE

>> Plus d'infos : www.frontexit.org

(1) Article paru dans "Chroniques de l'Europe forteresse", Migrations magazine n°9, 2013 • www.migrations-magazine.be

Coopération

Mutuelles sans frontières

Dans plusieurs pays du Sud, la Mutualité chrétienne soutient le principe mutualiste et le développement de mutuelles de santé. La sensibilisation au Sud ne manque pas d'interpeller les "blasés" du Nord que nous aurions tendance à être, face au mécanisme belge de protection sociale.

Au Burkina Faso, au Congo, au Sénégal, au Bénin, au Mali, en Guinée ou au Burundi, des partenariats se sont tissés avec la Mutualité chrétienne. Des mutuelles de santé y ont vu le jour, et s'implantent peu à peu. Elles s'appuient sur la solidarité qui peut naître au sein d'une communauté, sur son souci de voir les soins de santé mieux pris en compte. Pour que le système fonctionne – que les contributions de chacun viennent nourrir le pot commun, que des prestations médicales soient couvertes... –, il s'agit de convaincre un maximum d'adhérents. La sensibilisation constante véhicule ce message : se regrouper permet un meilleur accès aux soins de santé de qualité. Ainsi au Burkina Faso, le Réseau d'appui aux mutuelles de santé (RAMS), partenaire de la MC Liège, soutient depuis 2000 le développement de nombreuses initiatives : plaidoyers dans des assemblées de village, diffusion de pièces de théâtres et d'émissions radio, actions de promotions de la santé concernant le paludisme, l'alimentation...

Une même ambition

Quand il examine les dynamiques mutualistes au Nord et au Sud,



© Françoise Vervoort

Jacques Defourny, spécialiste de l'économie sociale, y voit un même rêve : le secours mutuel, la prise en charge par les personnes elles-mêmes et collectivement de leur santé. Une ambition qui a mobilisé les Belges au 19^{ème} siècle et habite aujourd'hui les citoyens au Sud. Mais la dynamique mutualiste ne se transpose pas sans adaptation, il faut l'acclimater aux contextes nationaux, précise le professeur. Il évoque notamment la sensibilisation à mener dans certains pays où l'idée de prévoyance n'est pas considérée positivement. Prévoir peut s'apparenter dans le regard de certains à anticiper

le malheur, voire à l'attirer sur soi. On imagine comme il peut être compliqué alors de convaincre de cotiser à une caisse, à laquelle on pourrait de surcroît ne pas recourir avant de longs mois. Parmi les obstacles d'adhésion aux mutuelles de santé, Jacques Defourny avance entre autres la capacité contributive limitée et le manque de confiance dans la qualité des soins. Des freins bien connus des partenaires du Sud qui adaptent le modèle au contexte. Des conventions avec des centres de santé proches sont signées. Les groupements définissent les soins remboursés en fonction des besoins des cotisants, des risques identifiés. La récolte des contributions s'accompagne de rituels de témoignages pour faire contagion...

De la cohésion sociale

"Au Nord, on n'a pas la science infuse", rappelle Alda Greoli, secrétaire nationale de la MC, insistant sur la modestie à l'œuvre dans un processus de partenariat. De la Mutualité chrétienne belge, viennent des appuis techniques, un soutien à la structuration. Ce sont bien les personnes elles-mêmes qui cotisent et couvrent les risques qu'elles ont identifiés ensem-

Un mini documentaire

La Mutualité chrétienne de Liège a conçu un film d'une quinzaine de minutes, intitulé *Mutuelles sans frontières*. Il présente en particulier la collaboration avec le Réseau d'appui aux mutuelles de santé (RAMS) au Burkina Faso. Il a été tourné lors d'une mission réalisée en novembre 2012 au Burkina Faso par le MC Liège et l'asbl Médecins du désert.

Lors de cette mission, plusieurs médecins ophtalmologues travaillant bénévolement pour cette asbl ont réalisé des opérations de la cataracte en faveur de 200 personnes indigentes à Ouagadougou, pour qu'elles retrouvent la vue. Durant ce séjour, la MC Liège a pu apprécier sur le terrain la progression de l'idée mutualiste. Le documentaire témoigne de la réalité burkinabaise, de la coopération à l'œuvre. Un éclairage qui élargit les horizons, qui amène à prendre conscience de nos acquis en matière de couverture de soins de santé et de la nécessité de défendre nos mécanismes de protection sociale. Le film est disponible auprès de la MC Liège qui peut accompagner sa diffusion d'un soutien à l'animation.

>> Plus d'infos : MC Liège - Service Coopération internationale • 04/221.74.60 • cooperation-internationale@mc.be

ble. Ainsi, "la mutuelle de santé ne donne pas accès qu'aux soins de santé, elle donne aussi accès à la participation démocratique", insiste la responsable.

Au Nord, également

A la suite d'une visite récente aux partenaires burkinabè, Rudolphe Bastin, directeur de la Mutualité chrétienne de Liège, soutient, avec d'autant plus de conviction, un véritable plaidoyer mutualiste. Promou-

voir ce modèle qui part des patients, qui intègre un dialogue avec les prestataires de soins et s'appuie sur des agréments, n'est pas que l'affaire du Sud, rappelle-t-il. En Belgique également, il lui semble nécessaire de le défendre. D'autant plus que se développe une tendance à la privatisation des soins de santé, qu'apparaît une volonté d'étatiser la gestion de l'assurance soins de santé.

//CATHERINE DALOZE

Jeunesse

Des livres pour cœurs tendres

A conter au lit, à dévorer à la maison ou sur le chemin de l'école, les ouvrages présentés ci-dessous sont des perles de lecture pour les enfants. Le mot "littérature" n'est pas exagéré. Il prend tout son sens au regard du fond et de la forme des textes. Petit tour d'horizon de ce qui se fait de mieux en 2013...

Lafcadio, le lion qui visait juste

Voir un lion dévorer un chasseur... ça peut arriver. Par contre, ce qui est moins courant, c'est d'observer ce même lion récupérer le fusil de son persécuteur pour devenir, après quelques mois d'entraînement, la meilleure gâchette de la savane.

Un directeur de cirque qui a entendu parler de la dextérité de Lafcadio l'emmènera loin de sa savane natale pour se produire aux quatre coins du monde. Au cours de cette épopée, le lion gagnera en célébrité, perdra peu à peu sa sauvagerie pour devenir aussi oisif qu'un homme. Il jouera au golf, fumera des cigares, s'habillera en costume, chassera le lion...

Cette dernière situation l'amènera à se poser de sérieuses questions dont, notamment, celle du bonheur : "est-il désirable de tout posséder?"

Une fable moderne, décalée et finement illustrée à mettre dans les mains d'un enfant ouvert à un brin de folie. A partir de 6 ans.

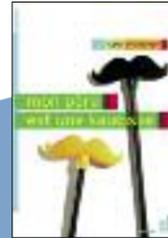
>> **Lafcadio, le lion qui visait juste** • Shel Silverstein • éd. Les grandes personnes • 2013 (version française) • 120 p. • 13 EUR.



Mon père est une saucisse

Maman est PDG d'entreprise. Papa est comptable mais... plus pour longtemps. En effet, Séraphine apprend que son papa veut changer de métier pour vivre pleinement sa passion : la comédie ! Pas facile à accepter lorsque, depuis toujours, la vie de famille est rythmée par les métiers sérieux et prenants de ses parents. Le récit traite d'un vrai sujet de société : renoncer à une vie qui semble toute tracée. L'ouvrage est plein d'humour et d'action, avec des personnages profondément humains qui ne manqueront pas d'attendrir le lecteur. A partir de 9 ans.

>> **Mon père est une saucisse** • Agnès de Lestrade • éd. du Rouergue • 2013 • 61 p. • 6,60 EUR.



Le trou

Le trou est là, physiquement, central et l'album est construit autour de lui. Il est incontournable pour le lecteur bien avant l'arrivée même du personnage qui le découvre en emménageant dans son nouvel appartement. Le nouveau locataire, mi-homme, mi-animal, extrêmement sympathique, est importuné par ce trou qui change de place à chaque fois qu'il souhaite l'attraper. Tel un moustique farceur, le trou continue de se sauver, allant jusqu'à se camoufler dans la narine d'une fillette.

De l'humour, on glisse vers le burlesque. En utilisant les décadrages et en manipulant très peu de couleurs, l'auteur met en relief les absurdités de l'existence et signe un album réjouissant et divertissant pour 6 ans et plus.

>> **Le trou** • Øyvind Torseter • Editions La Joie de lire • 2013 • 64 p. • 24,90 EUR

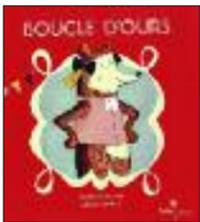


Boucle d'ours

C'est carnaval dans la forêt ! Papa ours est déguisé en grand méchant loup, Maman ours en belle au bois dormant et petit ours... en Boucle d'ours ! "Une jupe ? Des couettes ? C'est pour les filles !", grogne Papa ours. Celui-ci suggère un autre déguisement à son fiston : un chevalier courageux, un ogre féroce... Mais Papa ours se raviserait lorsqu'il verra arriver le loup déguisé en petit chaperon rouge.

Ce conte détourné s'attaque aux préjugés sexistes et aux idées préconçues sur le genre avec une légèreté de ton et beaucoup d'humour. L'ouvrage, illustré des collages de Laetitia Le Saux, est destiné aux enfants de 4 ans et plus.

>> **Boucle d'ours** • Stéphane Servant et Laetitia Le Saux • éd. Didier Jeunesse • 2013 • 32 p. • 12,50 EUR.

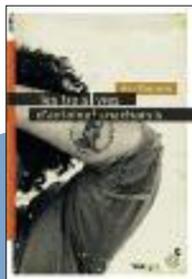


Les trois vies d'Antoine Anacharsis

D'une île de Madagascar à New York en passant par Valparaiso, Antoine est à la poursuite du merveilleux trésor que lui a légué un ancêtre pirate. Un seul indice : une carte rédigée dans un sabir indéchiffrable. Il lui faudra traverser des mers et des épreuves dont celle de l'esclavagisme pour parvenir à son but.

Mêlée de fiction et de réalité, l'épopée emporte le lecteur au gré des flots avec, en filigrane, l'histoire de l'esclavage et de la piraterie. Un roman d'aventure dont se régaleront les jeunes mousses (à partir de 12 ans) et, pourquoi pas, les vieux flibustiers.

>> **Les trois vies d'Antoine Anacharsis** • Alex Cousseau • éd. du Rouergue • 2012 • 336 p. • 15,70 EUR.



Quel fichu chat !

Vous avez des chats ? Si oui, vous devez savoir qu'ils se comportent comme les maîtres de la maison. Suzy chat fait partie de ces félins qui salissent, renversent, abîment... "Quel fichu chat !" peut-on lire à la suite d'événements tantôt cocasses, tantôt exaspérants. Jusqu'à ce qu'un jour la maisonnée découvre que Suzy chat ne s'alimente plus. Elle part alors en convalescence pour quelques jours. La maison est sans vie, tout le monde la regrette. Puis, lorsque la vétérinaire annonce son retour, c'est la fête ! Qu'a-t-elle vraiment eu ? Nous vous laissons le deviner !

Une histoire mignonne qui évoque les qualités et les défauts de ces petits tas de poils. Amusante au fil des pages, avec une fin surprenante. A partir de 5 ans.

>> **Quel fichu chat !** • Tony Ross • éd. Gallimard jeunesse • 2013 • 32 p. • 12,50 EUR

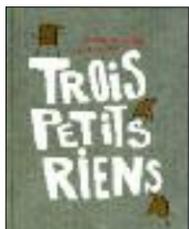


Trois Petits Riens

Trois petits riens de rien du tout sont abandonnés là, au bord d'un chemin, parmi les cailloux. Un chien qui passait par là leur propose de les emmener autour de la Terre mais, sur la route, les trois petits riens tombent dans une cheminée. Ils se retrouvent dans la maison de Louise qui a perdu son doudou. Ils se mettront en quatre pour le retrouver.

La vie est faite de ces petits instants où des petits riens nous font le plus grand bien. La mise en page est très soignée : de superbes images, le texte coule le long des illustrations, la typographie change en fonction des protagonistes. A partir de 3 ans.

>> **Trois Petits Riens** • Michaël Escoffier et Kris Di Giacomo • Balivernes Editions • 2013 • 32 p. • 12 EUR

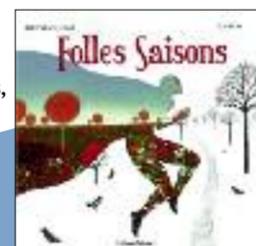


Folles Saisons

C'était entendu, les saisons se poursuivaient, toujours dans le même sens. Le printemps, puis l'été, puis l'automne, l'hiver enfin. Après l'hiver venait un autre printemps et cela recommençait. Mais un jour, l'été fit un caprice : "Quel ennui, dit-il. Je n'ai rien d'autre à faire que d'attendre l'automne. Allez, je vais rendre visite à l'hiver". L'été enjambe alors l'automne sans même le saluer pour partir à la rencontre de l'hiver. Sur son passage, il provoque une multitude de dégâts. Un renard, à l'affût sur un lac gelé, se retrouve à l'eau. Une grenouille, à peine libérée des glaces, regèle aussitôt car l'été régnait en même temps que l'hiver. Les humains s'affolent et ne savent plus comment se vêtir. Les quatre saisons se prennent au jeu, c'est le grand bouleversement... Jusqu'à ce que Grand-Mère Nature intervienne pour mettre de l'ordre. "Comme si les soucis que me causent les hommes ne me suffisaient pas !", se dit-elle.

Le message sous-jacent : la nature a déjà fort à faire avec les hommes. Un conte responsabilisant et richement illustré "à la manière de" Klimt.

>> **Folles Saisons** • Jean-François Chabas et David Sala • éd. Les Albums Casterman • 2013 • 32 p. • 14,95 EUR

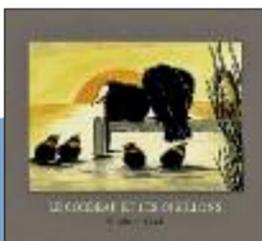


Corbeau et les oisillons

Un jour, un corbeau épuisé tombe dans le nid de Noirette. Celle-ci, malgré qu'elle soit une poule d'eau et que les poules d'eau ne s'entendent pas avec ces charognards, s'occupe bien de lui durant sa convalescence. Le corbeau va très vite s'adapter à cette famille accueillante et veiller sur les oisillons de Noirette. Jusqu'à la disparition de Noirette. Dès ce moment, deux histoires parallèles sont proposées au lecteur. Celle de Noirette qui, blessée, attend sa guérison au sein du foyer d'un vieux marin. Celle du corbeau qui prend soin des petits et les éduque à sa manière.

Ce récit sensible aborde plusieurs thématiques comme l'adoption, la famille recomposée, la solidarité, l'abandon, la maladie... Belle leçon d'humilité, de vie, de simplicité et de poésie à découvrir dès 5 ans.

>> **Corbeau et les oisillons** • Nicole de Cock • éd. Circonflexe • 2013 • 50 p. • 13,50 EUR



Demain, je reviendrai

Des mains qui prient, des mains qui mentent, des mains menottées... Autant de dessins simples, en soi, mais tellement évocateurs dès lors qu'ils sont mis au regard des textes griffonnés sur les pages d'un cahier. Celles-ci, pliées et souillées, ont été retrouvées sur le tarmac d'un aéroport. Ce sont les mots d'un jeune sans papier. Des mots jetés au sol lorsqu'il est ramené vers la frontière. Il y raconte sa route, ses motivations, l'indifférence des gens qu'il a croisés et sa détermination à revenir, quitte à se trouver face aux mêmes dangers.

Le message est poignant et dur. Pas de misérabilisme, juste la réalité du parcours d'un clandestin qui n'a, comme papiers, que ceux qu'il nous offre à lire. Un format court – qui en dit long ! – à proposer à des jeunes de 10-12 ans.

>> **Demain, je reviendrai** • Karine Epenoy et Severine Blondel Salomon • éd. L'Atelier du poisson soluble • 2013 • 25 p. • 9 EUR.



Exposition

La médecine au Siècle des Lumières

AU 18^{ème} siècle, la médecine a tenté de combattre l'ignorance et la superstition et de mettre en place les bases d'un savoir axé sur l'expérimentation. Une remarquable exposition nous plonge dans les atmosphères de l'époque, au cœur du prestigieux château de Seneffe.

De grandes reproductions de tableaux mises en valeur dans des caissons de lumière, une mise en scène d'instruments scientifiques et médicaux, des objets divers et variés issus de la vie quotidienne, des documents iconographiques, des extraits littéraires, des dictionnaires populaires... : l'exposition *Le XVIII^{ème} siècle et la médecine*, logée au premier étage du château néo-classique, se situe au carrefour entre les arts, les sciences humaines et philosophiques et les sciences appliquées. "Notre souhait était de plonger le visiteur dans la vie de l'époque et de raconter l'histoire de la médecine par des images, des objets, des textes...", explique Marjolaine Hanssens, commissaire de l'exposition. *Notre approche n'est pas purement médicale. Il ne s'agit pas d'un musée de la médecine. Ce qui nous intéresse, c'est observer les avancées médicales qui ont bousculé les tabous et révolutionné les façons de penser et d'agir. C'est aussi lever le voile sur les pratiques peu conventionnelles, aborder le corps et l'esprit sous différents angles. Le 18^{ème} siècle est véritablement une période charnière pour la médecine*", s'enthousiasme l'historienne de l'art.

LE CORPS MÉDICAL VA PROGRESSIVEMENT ORGANISER SON SAVOIR ET DIFFUSER SES CONNAISSANCES VIA L'ENCYCLOPÉDIE.

set" et ouvre la réflexion sur les liens entre médecine, mode et commerce.

"La recherche de l'éternelle jeunesse, les effets négatifs sur la santé d'une mode vestimentaire qui serre le corps de la naissance à l'âge adulte (par des langes, jarrettières, lacets, corsets...) ainsi que l'attirance des classes aisées pour un maquillage artificiel et codifié vont amener certains médecins à s'élever violemment contre les caprices de l'élégance", lit-on dans le catalogue

de l'exposition. "L'abandon du corset est préconisé par les médecins dès les années 1750 mais ce n'est qu'après la Révolution française qu'il y aura réaction", commente Marjolaine Hanssens.

Le visiteur apprend ensuite que la médecine du 18^{ème} siècle est un 'savant' héritage entre la théorie des humeurs qui explique les maux et guide les remèdes, les expé-

riences des alchimistes et apothicaires qui ouvrent la voie de la chimie et du remède universel, l'ouverture aux médecines et produits "exotiques" et enfin, le soutien des malades par la religion. A cette époque, les sciences progressent et la médecine bénéficiera grandement des découvertes telles que l'action de l'air sur les corps vivants, l'impact du courant électrique sur les animaux et les humains... Le concept même de maladie change, tout comme le regard que le médecin porte sur le patient. "L'inventaire des humeurs est remplacé par la classification des maladies, à l'instar du regroupement des plantes et des animaux par espèces", explique Marjolaine Hanssens.

Par ailleurs, les campagnes militaires et expéditions maritimes offrent aux médecins et chirurgiens la possibilité de faire évoluer les techniques grâce à l'expérience acquise sur les champs de bataille et dans les pays lointains. "Le corps médical va progressivement organiser son savoir et diffuser ses connaissances via l'Encyclopédie", souligne l'historienne de l'art.

Parmi les découvertes importantes, on notera celle d'un médecin anglais : les fermières en contact avec des pis de vaches infectés – la vaccine – ne contractent pas la variole en période d'épidémie. En introduisant dans le corps humain ce

De la chute du corset à l'encyclopédie

Conçue en sept sections, l'exposition débute par un petit film qui illustre de manière poétique et symbolique "La chute du cor-



Mannequin anatomique

© Musée royal de Mariemont, Mortianwelz



Dictionnaire portatif de santé, 1760

ce soit pour la boire, se laver chez soi ou prendre les eaux aux thermes", raconte Marjolaine Hanssens. Un petit détour par la collection permanente *Faste et Intimité*, exposée au rez-de-chaussée du château permet de prendre d'ailleurs toute la mesure de ce changement de mentalités.

L'exposition laisse encore à découvrir bien d'autres facettes de la médecine dans la société du Siècle des Lumières. Ainsi, par exemple, les pratiques médicales par de nombreux métiers questionnent les relations entre la médecine scientifique, les remèdes ancestraux et même le charlatanisme. L'apport de la médecine dans la sphère privée et intime n'est pas oubliée non plus : la lutte contre les maladies vénériennes, la volonté d'améliorer le contexte de la naissance et l'intérêt de mieux connaître les maladies spécifiques au sexe font partie des préoccupations médicales de l'époque.

"En définitive, les notions de vie et de mort restent bien présentes dans la médecine du 18^{ème} siècle, observe Marjolaine Hanssens. L'une et l'autre sont terriblement proches et la médecine mène une lutte permanente pour postposer la mort et apprivoiser la douleur. En cela, rien n'a changé aujourd'hui", conclut-elle.

// JOËLLE DELVAUX

>> Le XVIII^{ème} siècle et la médecine • jusqu'au 21 avril 2014 • Ouvert tous les jours sauf les lundis non fériés, de 10 à 18h. Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier • entrée : 5 EUR - seniors: 4 EUR - gratuit pour les -12 ans et personnes à mobilité réduite • Visite guidée vivement conseillée. Infos : 064/55.69.13 • www.chateaudeseneffe.be

Cinéma

"Gabrielle", un amour (presque) ordinaire

Ils chantent, dansent, s'embrassent... Et veulent s'aimer pleinement comme les autres, malgré leur handicap. Avec "Gabrielle", la Canadienne Louise Archambault signe une œuvre superbe et universelle sur le droit à l'amour.



Gabrielle aime Martin. Qui aime Gabrielle. Regards complices, sourires en coin, sensualité à fleur de peau, envies de se toucher, se caresser, s'embrasser... Mais leur entourage n'est pas entièrement prêt à accepter cet amour naissant. Car les deux jeunes adultes canadiens - 22 et 25 ans - sont un peu différents du commun des mortels, à cause de leur léger handicap et, chez la jeune femme, d'un diabète. Qui ne changent évidemment rien à leur besoin de tendresse, ni à leur recherche de l'autre. Si les uns (les éducateurs du foyer) sont parfaitement rôdés pour accueillir la situation nouvelle, appelant un chat un chat, d'autres ne le sont pas : pour la maman de Martin, par exemple, "tout cela va un peu trop vite". Sa sentence tombe : Martin ne

peut plus fréquenter la chorale où, avec Gabrielle et quelques autres adultes porteurs d'un handicap, se prépare avec enthousiasme l'accompagnement de Robert Charlebois en tournée.

Un film un peu gnangnan et tristounet sur les handicapés ? Oubliez ! Seule la caméra à l'épaule fait penser, un bref moment, aux films sociaux porteurs d'une démonstration trop appuyée. "Gabrielle" a remporté – excusez du peu – le prix du public "Long métrage fiction" au récent Festival international du film francophone (FIFF) à Namur et a été sélectionné pour les Oscars 2014. Et c'est amplement mérité, tellement cette œuvre sensible, touchante voire émouvante, et pas larmoyante pour un sou, fait

mouche. Que l'on soit, ou pas, familiarisé avec le handicap.

Au travers d'un scénario alliant drame et romance, "Gabrielle" met en scène les défis qui, tôt ou tard, se présentent aux familles marquées par le déficit intellectuel de l'un de leurs membres. Ai-je assez fait pour lui (elle) ? N'ai-je pas négligé mes autres enfants ? Que deviendra-t-il (elle) lorsque je ne serai plus là ? Comment gérer son désir d'enfant ? Jusqu'où lui sacrifier ma vie professionnelle et familiale ? Privée de "son" Martin et avide d'indépendance jusqu'à risquer gros pour sa santé, Gabrielle se brûlera cruellement les ailes sur le feu de la réalité quotidienne. Elle

mettra en péril sa relation avec sa sœur aînée, aimante et protectrice, mais appelée à vivre l'amour – et avec quelle culpabilité ! – à l'autre bout de la planète, bien loin de sa sœur.

Pour réaliser ce film, Louise Archambault a rencontré de nombreux acteurs du handicap et de la musicothérapie. Cela se sent. Elle a pourtant accepté de se laisser emporter au fil du tournage par les imprévus, les tensions et, surtout, les émotions dégageées par ce groupe d'acteurs en

bonne partie non professionnels. Si les plans rapprochés font l'objet d'un soin particulier, esthétisant sans excès plusieurs scènes (de piscine, de danse et de chant), c'est l'authenticité des rapports humains qui, à chaque minute, touche le spectateur droit au cœur. Car cette chorale est contagieuse, dans son énorme appétit de vivre. Et... Charlebois, star modeste au cœur tendre, en rajoute une couche, pleine d'humanité.

"Gabrielle" est toutefois bien plus qu'un film avec et sur les personnes handicapées, puisqu'il nous pousse à nous interroger sur la pertinence et les modalités de nos choix de vie essentiels. Pour qui choisissons-nous ? D'abord pour nous ? Ou d'abord pour les autres ?

//PHL

"Gabrielle", de Louise Archambault • Québec • 2013 • 102 min • Avec Gabrielle Marion-Rivard, Mélissa Désormeaux-Poulin, Alexandre Landry, etc.

Grande pauvreté

Les voix des plus pauvres

Face à la dalle installée en l'honneur des victimes de la misère, dans la galerie du Parlement wallon, tous les 17 octobre, se déroule une forme de rituel. Des personnes parmi les plus pauvres se rassemblent et donnent rendez-vous aux responsables politiques pour un temps d'hommage et d'interpellation. 2013 ne fait pas exception. Avec autant d'espoirs de changer considérablement le monde.



Chaque 17 octobre, des personnes parmi les plus pauvres se rassemblent au Parlement à Namur pour un hommage et des interpellations.

La date du 17 octobre a été instituée *Journée mondiale du refus de la misère* par l'Organisation des Nations unies, voici plus de vingt ans. Dans cette même dynamique, une réplique de la dalle coulée sur le Parvis des droits de l'Homme à Paris en 1987, a été encastrée dans l'enceinte du Parlement à Namur, voici cinq ans. Depuis, à l'initiative de Luttes solidarités travail (LST) et d'ATD Quart-monde, rendez-vous est pris. Pour ces associations à travers lesquelles les plus pauvres se rassemblent, il s'agit de mettre en lumière les réalités de ces "sans voix".

Sans artifice

La démarche ne s'apparente pas à l'énoncé d'un cahier de revendications ou à la formulation de propositions clés sur porte. "On ques-

tionne au départ de la vie", explique Luc, militant de longue date au sein de LST. Pour lui, comme pour Andrée, Didier, Aurore et d'autres, se rendre à la dalle chaque année, c'est réinterpellier sans vendre son âme au diable, sans esbroufe ni violences, dans une dynamique de résistance qui s'inscrit dans le temps. Pas question ici d'actions chocs, de reportages larvoyants, d'instrumentalisation des personnes, de déballage sur la place publique. C'est au départ de leurs vécus – celui des familles parmi les plus pauvres – et de l'analyse élaborée collectivement que les questionnements se construisent. Le 17 octobre est l'occasion de les adresser aux responsables politiques.

La misère durable

L'appel se centre, cette année, sur la sécurité d'existence. "Les chiffres montrent qu'en Belgique, le nombre de personnes condamnées à survivre sous le seuil de pauvreté a augmenté de 10% en 20 ans", rappelle LST qui constate sur le terrain combien l'état d'insécurité d'existence augmente, voire s'installe durablement. Ne pas savoir de quoi sera fait demain devient une préoccupation permanente pour nombre de personnes. Le moindre accroc de santé, l'obligation de déménager... sont craints. L'endettement pour couvrir des besoins de base n'est pas rare. Plus d'un, comme Michel, peuvent dire que "le 10, c'est déjà la fin du mois, après avoir payé le loyer, les charges, les assurances, après avoir remboursé le CPAS pour des avances sur une garantie locative, sur des soins de santé..." et que, s'ils tombent malade, ils sont "foutus".

Une suggestion : apprendre à faire le poirier pour voir le monde d'en bas.

Or, LST dénonce des mécanismes légalisés d'appauvrissement. L'association relate des parcours de vie édifiants.

- Une famille avec cinq enfants se voit exclue d'un logement social, déclaré insalubre pour cause de surpeuplement. Elle est contrainte d'accepter un hébergement dans un deux pièces, en maison d'accueil, pour un prix plus élevé. Quand, au terme des 18 mois d'hébergement réglementaires, la famille décide d'aller vivre chez des amis, elle sait les risques encourus : celui d'être pénalisé par des législations qui réglementent la cohabitation pour les allocataires sociaux, celui de voir les enfants placés...
- Un homme se voit imposer d'aller travailler pour un euro de l'heure. S'il n'accepte pas cette forme de job, il sera sanctionné financièrement. La raison : avoir refusé un "emploi"...
- Une jeune fille se dit aujourd'hui prête à accepter n'importe quoi pour vivre des jours moins difficiles. Formée en informatique, elle avait néanmoins accepté un stage dans un magasin, comme réassortisseuse. Elle avait quitté ce stage, contrainte de faire face aux problèmes de santé de ses parents. Elle craint pour l'avenir...

Solidarités entravées

"La sécurité d'existence, c'est encore pouvoir faire appel à ses propres ressources sans être continuellement contrôlé et sanctionné dans ce que l'on met en place quotidiennement pour résister à la misère, ajoutent les militants. C'est pouvoir refuser d'être relégué dans l'assistance ou dépossédé de toute prise de décision, notamment dans la gestion de son revenu". Ils insistent sur l'importance des solidarités proches, de la famille, d'amis, sur la débrouille. "Des solidarités pourtant sévèrement sanctionnées", constatent les mouvements LST et ATD Quart-Monde. L'heure serait pourtant à la généralisation de la concurrence entre les hommes, au règne du mérite. Aux yeux des deux mouvements, des législations établies pour lutter contre la pauvreté

se retournent au contraire contre les plus pauvres et renforcent l'insécurité d'existence de ceux que certains considèrent comme des profiteurs, responsables de leur pauvreté. Luc interpelle : la culpabilité n'a rien de créatif ; la misère fait souffrir et personne ne souhaite souffrir volontairement. Le militant engage chacun à "apprendre à faire le poirier pour voir le monde d'en bas".

//CATHERINE DALOZE

Apprendre des plus pauvres

"Un nombre croissant de personnes considère de plus en plus évident que des changements urgents sont nécessaires pour surmonter les problèmes liés aux crises successives. Un changement très important est celui d'apprendre de l'expérience de vie et des connaissances des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Pourtant, aujourd'hui, leur contribution est trop souvent niée, considérée comme négative, ignorée et pas prise en compte. Nos sociétés doivent rompre le silence sur l'extrême pauvreté", réclament les mouvements de rassemblement des plus pauvres, LST et ATD Quart-Monde.

Citoyenneté

Des livres pour agir

Quitter l'entre-soi stérile

Capacitation citoyenne, ces termes compliqués décrivent pourtant une réalité assez simple : en se regroupant, on peut se remettre en capacité d'agir. Les exemples ne manquent pas : collectifs de voisins, de chômeurs, de femmes, de sans-papiers, espaces de débat ou de concertation, budgets participatifs, ateliers artistiques, maison médicale, économie solidaire... Sous l'appellation 'Capacitation citoyenne', une dynamique vit depuis douze ans des échanges entre une centaine de ces collectifs. Ils viennent de Charleroi, Dunkerque ou Saint-Denis. Tous partagent le même fondement : ils développent des actions collectives pour améliorer les conditions de vie sur leur territoire. Se rencontrer leur permet de repartir chez eux renforcés et resourcés, de "se nourrir sans entraves de l'expérience des uns et des autres", comme en témoigne un participant, David Praile, coordinateur de Solidarités Nouvelles à Charleroi. "Alors que notre société tend à se fracturer dans des 'entre-soi'", ils s'aventurent dans des rencontres qui tiennent parfois de l'improbable. "Quel hasard pourrait permettre à une militante du droit au logement de Liège de parler à un syndicaliste adjoint de la culture dans l'agglomération grenobloise ? Quelle chance a le cadre supérieur à Montreuil de rencontrer une maman Rom qui pourtant vit à quelques centaines de mètres de sa résidence, dans un village de planches et de tôles ?", questionne Pierre Mahey de l'association française Arpenteurs. Voilà ce qu'entend produire la démarche 'Capacitation citoyenne' : une sortie d'un entre-soi stérile, du repli en clans. A travers 'Capacitation citoyenne', il ne s'agit pas de former un groupe identitaire. "Au contraire, il s'agit d'affirmer chacun sa différence et en même temps son écoute, son empathie, le temps de la rencontre". C'est ainsi qu'ils font "société", sans chercher le consensus mais en partageant un programme d'actions et d'échanges entre collectifs qu'animent deux associations : Arpenteurs côté français et Periferia côté belge.

Dans un livre "Pour faire société, on est capables de tout", les protagonistes décrivent leur aventure commune. Une quinzaine de plumes différentes témoignent – chacune dans son style – et incitent à la réflexion, à la mobilisation aussi. Ensemble, n'est-on pas capables de tout ?

>> Capacitation citoyenne, "Pour faire société, on est capables de tout" • éd. Couleur livres • 201 • 96 p. • 10 EUR.



Au départ de petites résolutions

Il est des hommes à la sagesse inspirante, aux propos constructifs et vivifiants. Voici un an, un colloque intitulé "Se changer, changer le monde" mettait en présence quatre d'entre eux : le médecin psychiatre Christophe André, le moine bouddhiste Matthieu Ricard, l'agriculteur philosophe Pierre Rabhi et le professeur de médecine Jon Kabat-Zinn, à l'initiative de l'asbl Emergences, une association soucieuse de concilier développement personnel et actions solidaires. Leur intention commune : proposer des remèdes face au mal-être contemporain, face à une crise de sens, face aux désastres écologiques. Aujourd'hui, ils rassemblent dans un ouvrage le fruit de leurs expériences, de leurs réflexions, de leurs rencontres aussi, donnant des pistes pour agir, livrant aussi en toute humilité quelques conseils pratiques à intégrer dans son quotidien de "changeurs de monde".

Une fable amérindienne chère à Pierre Rabhi, "la part du Colibri", dépeint à merveille l'impulsion que les auteurs entendent transmettre. Elle introduit d'ailleurs l'ouvrage collectif. De cette petite histoire de colibri, il ressort une parabole : il appartient à chacun, à titre individuel, de faire ce qu'il peut, dans sa sphère propre, pour changer le monde. Le changer pour qu'il soit plus coopératif, plus altruiste. "A une époque où un quart des habitants de la planète consomment les trois quarts des ressources, nous avons assurément besoin, toutes et tous, de devenir des colibris, afin de changer la donne", soutiennent Ilios Koutsou et Caroline Lesire, les chevilles ouvrières de l'asbl Emergences. "L'engagement d'un seul individu peut sembler dérisoire face à l'énormité de la tâche, poursuivent ces derniers, mais même les institutions les plus lourdes et les multinationales les plus grosses sont composées, du sommet à la base, d'individus capables de changements". Les petites résolutions sont loin d'être anodines, aux yeux des auteurs qui, eux aussi, contribuent à construire un autre monde.

>> Christophe André, Jon Kabat-Zinn, Pierre Rabhi, Matthieu Ricard, "Se changer, changer le monde" • éd. L'Iconoclaste • 2013 • 260 p. • 19 EUR.



//CATHERINE DALOZE

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutualistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces :
le vendredi 8/11 pour l'édition du 21/11 ;
le vendredi 22/11 pour l'édition du 5/12.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: Renault Clio de 1995, 116.000km, en ordre de CT, vente pr cse. pers. âgée, 1.500 EUR. 081-22.91.58. (A49410)

Av: cse. décès, Citroën Berlingo 1.6D, 2009, 90XTR, 45.000km, équip. pr. faut. roulant (rampe, treuil, 4 attaches, ceinture spéc.), 12.500€ (poss. accessoires). 082-22.71.74 - 082-22.61.45. (A49416)

Camping

Forges (Chimay), Val d'Oise, allée des Roses 126, à vendre terrain 2a. et caravane résidentielle, 2ch., sanitaires... prix interr. 0472-41.56.54. (C49392)

Brab.wall., av. caravane rés. 750/275 + av. fermée, chaud + 3 radiat. foyer pétr. élect., ust. cuis., literie, ling, mob.jard., impéc., habit. tte. année, libre, boisé et calme. 0479-08.99.20 (C49421)

Divers

Av: mach. à coudre, anc. Naumann coll., table tête de lion avec rall., lustre cristal Bohemian, 8 T. guerre 14-18, état impecc., prix à discuter. 0473-61.82.11 de 17 à 20h. (D49443)

Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, et 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (D48929)

Recherche pr déco et coll. plaques de réclame anciennes, email, spa, ajja, vache qui rit, etc., 100 à 1000€, me déplace partout. 0475-69.04.45 - joki01@telenet.be (D49245)

Art asiatique, expert professionnel achète ttes. collect., porcelaine, bronze, corail, prix élevés, paiement comptant, expertise gratuite à domicile. 0476-54.24.81 - baert.regis@hotmail.be (D49340)

Av: home cinéma Sound + 3D Samsung, 2HDMI - IN, valeur: 600 EUR, laissé: 300 EUR, jamais servi. 071-46.24.02. (D49439)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, canage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D49376)

Av: occasion, siège électr. pr voiture Recaro Ergomed ES. SAB, air-bag latéral + consoles pour Astra H., 300 EUR. 04-343.22.76. (D49412)

Av: fauteuil relax électr. Everstyl, servi 1 an, 500 EUR, manteau vison T42, 200 EUR. 071-61.38.21. (D49428)

Importante collect. de gravures Christian Hocquet numérotées ou épreuv. d'artistes, ann.80 et svte, 100 à 250€ sel. format, cse.dém., av collect anc. et tr. anc.mach. à écrire. 071-56.22.82. (D49427)

Av: lit médical roul., b. ét., télécom. pr pieds et dossier, régl. en haut., somm. + perroq. avec bar. sécurisée, 400 EUR. 071-33.14.46 - 0478-56.41.34. (D49426)

Tabl hex. design, granit noir/blanc/gris, 6p, lamp. fer forg. gd. abat-j., 2gd tapis vér. Boukhara rge-bleu, vét. Damart T44-48 ét.nf., lot livr., robes, imper, mant., brancote. 0475-46.29.47. (D49425)

Av: faut. médic. relev. électr. "Gohy", type Charleston, rep. jambes, 1 moteur, hab. tissu bordeaux/siège et rep-jambes, bon ét., utilisé 1 an, 550€, à enlever. 071-43.32.29 ou 0476-42.89.47. (D49419)

Av: enregistreur (mono-stéréo) Grundig TK146 avec micro, ét.nf., 100€, vélo course Thompson, 100€, VTT Trek 800 sport, jamais servi, 95€. 0496-31.43.83. (D49434)

Av: mach à tricoter, 150€, brouette en bois, 100€, bo-caux à stériliser, taque cuisson gaz But. 4 becs, 90€, scie circulaire s table, 100€. 067-67.05.92. (D49414)

Immobilier

Av: à Falaen, Vallée de la Moliqnée, belle maison de pays, faire offre à pd: 150.000 EUR au notaire F. Debouche (082-22.20.46) ou 067-64.63.58. (I49380)

Emploi

Dame de compagnie sérieuse, fiable et compétente, propose serv. aux pers. âgées, une matinée et 2 à 3 après-midi/sem., à raison de 4h/j. 0476-33.34.48 - 0473-91.99.66. (E49405)

Je réalise terr. en bois, abris de jard., carport, placards, amén. greniers, moustiq. à enroul., isolation écologique, création de jard. chinois et japonais. 0496-32.60.63. (E49404)

Cherche pr Visé, dame d'entretien pr propriété, courageuse, honnête, très soigneuse, 100€, 2 x 5h/mois. 0476-34.23.69 de 18 à 19h. (E49435)

Cherche enseignante ou enseignante retraitée pr aide devoirs enfnts 8 et 10a + légers trav. ménagers, lw-e/2, possib. d'aménagement d'horaire à convenir. 0476-55.35.95. (E49418)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, broyage des branches, enregistré et assuré, déplacement gratuit en Belgique. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (E49175)

Dame, 60 ans, exp. service pers. âgées, cherche emploi de garde-malade, Bruxelles. 0472-27.58.63 uniquement le w-e. (E49415)

Location

Dame 61a., esprit solidarité, solvable, cherche location dans habitat groupé ou maison à partager avec dame(s). 0498-39.62.53. (L49423)

Warnant, maison 3ch., salon, f.o., sàm., sdb., cuis.ég., chff. maz., gar., jard., libre 15/12, visites sur rdv ou samedi de 9h à 10h. 082-61.29.30. (L49422)

La Hulpe gare, àl. local 16m2, atelier (d'artiste, cabinet médical...), chff., eau, wc, libre de suite 290€ ch. c. 067-34.07.77. (L49436)

Moustier/S., habitat groupé type Abbeyfield, pers. 55 à 75a., studios: séj., cab. toil., douche, kitchenette, communs: séj., cuis., buand., jard., pas fum. ni animaux. 071-78.08.50. (L49379)

Villégiature (Belgique)

Ard. prox. La Roche, chambres d'hôtes et gîtes 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V49357)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.ég., f.o., id. prom. rando, vél., sports nautiques, équitation, pétanque, Internet. 0477-79.67.71 - www.gitelelleul.be (V49227)

Ard., rég. Chimay, front. française, gîtes 9 et 14p., indépendants, tt. conf., documentation gratuite. 060-37.73.89 - 0033-680.61.72.98 - www.gitardennes.com 225/150. (V49095)

Lacs de l'Eau d'Heure, gîte rural à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 sal., cuis.ég., f.o., 3ch., gde sdb., tr. gd jard., vue magnif., idéal repos et rando, internet. 0477-79.67.71. (V49019)

Semel Longlier (Neufchâteau), mais. typique ardennaise, endr. calme, 4ch., chff. c., 2 poêles à bois (+ bois chff.), 3 télé., grd. verger avec bbg. w-e. ou sem. 083-21.14.89 - 0475-42.72.65. (V49381)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv, cf. conf., asc., libre vac. Toussaint, Noël et Nouv.-an. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V49304)

La Panne centre, appart. vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sall. d'eau, hyp. équip., tv, tr. lum., vélos, du vend. au vend., pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V49433)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., w-e: 120€, du lundi au vendredi: 175€, sem.: 250€, Toussaint, 24 au 28/10: 200€. 0472-26.54.48. (V49440)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez magnif. appart. avec terrasse, jard. ttc., pour 2p ou pet. famille avec 2 enfnts., calme assuré. 061-50.13.72 (Mme Bulcke). (V48980)

Coxyde, St-Idesbald, part. loue villa au calme, tt. c., 4ch., sdb., douche sép., w-e, sem., Toussaint, Noël, Nouv.-an. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V49384)

Westende, digue, appart. 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e, sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89. - 0470-65.42.90. (V48492)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

Westende-Bains, studio sup.conf., max. 4p., 7e ét., pers. soigneuses, asc., sup. vue/mer, gde.terr., lum., spac., mi-gnon, Toussaint, Noël etc... prix attractif. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V49411)

La Panne, appart. avec garage, face à la mer, centre de la digue, 2ch., tt. conf., très lumineux, près comm., tte. l'année du samedi au samedi à pd: 360€/sem. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V49420)

Ardennes/Semois, chalet 4 à 6p., avec grd. terrain à l'orée de forêt, idéal pour amateurs de nature, 150 EUR/w-e, 350 EUR/sem. 0486-50.26.05. (V49394)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://logerskynetblogs.be (V48493)

Coxyde digue, appart. vue mer, 4p., 5e ét., 2ch., tv, cuis.+liv. mod., sdb, wc, radio/cd, tv, ch. c.: 360 EUR/sem. 0479-41.54.43. (V49377)

Westende, digue, appt. rénov., 5p., 6è ét., asc., liv.(div. lit) sup. vue mer, tv, 1ch., (3L.), sdb., cuis., gar., pas d'animaux. 0477-57.13.63. (V49424)

Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p.: 25 EUR/nuit, studio 4p.: 35 EUR/nuit, près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48 (préf. soir). (V49382)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, juin/sept.: 300€/sem., été: 650€/sem. (chqes. compr.), Toussaint: 450€. 0479-49.86.11. (V48967)

Villégiature (France)

Roquebrune-Cap-Martin, à 60m mer, studio 2p., jard., garage, tv, àl. nov. et svts. 0478-25.86.19 (V49368)

Bretagne, Finistère, Plouguerneau, 50m/mer, face Phare de l'île Vierge, 4 criques naturelles. 0496-99.32.16. (V49437)

Saint-Remy-de-Provence, appart. 4p., terr., vue Alpilles, 2è qz. oct.-nov.-déc. 0478-25.86.19. (V49373)

Bretagne, Plouguerneau, 50m côtes naturelles, paisibles, loyer bas, air hyper iodé et bénéfique pour la santé. 0477-27.65.14. (V49413)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., rdc, repos garanti, vélos. 0478-27.49.77. (V49371)

Saint-Remy-de-Provence, appart. 4p., 2è qz. oct. nov., vac. Noël et svts. 0478-25.86.19. (V49367)

Roquebrune, Cap Martin, studio 2 pers., à 60m mer, jard. + gar., tv, novembre, décembre et février. 0478-25.86.19. (V49374)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. ttes périodes, studio tt conf., S-O, gde terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., phot. disp. 085-84.14.30. (V49429)

Roquebrune, Menton, appart. 2ch., park., conf., à 60m mer, 2e qz. oct., hiver, 1e qz. mars. 0478-25.86.19. (V49366)

Ski au pied des pistes, appart. vue panoramique, hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, portes du soleil de 260 à 590€/sem. 0475-56.59.20. (V49370)

Villeneuve, Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. résid., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V49390)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio - appt. - 2 à 3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V49356)

Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb., wc. sép., terr. clot. tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (V49442)

Environ Menton, appt 4p., face à la mer, ch., liv., sdb, cuis. avec l'vaiss. et m. à laver, prix interr. hiver. 0495-21.27.29 (V49430)

Gérardmer, àl. ds. un chalet, 1ch. + divan lit, 4p, sdb, douche, vue lac, prox. ville, calme, terr., 35 EUR/nuit, 20km Alsace, Colmar. 082-66.67.09. (V49417)

Var, St-Cyr/Mer, app. 1ch., sup.ég., 300m Médit., id. seniors, loc. longue durée, Pâques et juin: 300€/s ou 500€/qz, autr. dates: 250€/s ou 400€/qz ou 650€/mois, sauf mars. 0474-20.94.73. (V49386)

Vosges, Ventron (Ermitage Frère Joseph), appart. 1ch., 4-5p., tt. conf., rez-ch., terrasse, park. 0479-43.69.37 - 083-21.51.78. (V49407)

Plagne-Montalbert 1350-3250m, ski aux pieds, appt. 4p., tt.conf., tv, balcon, vue Mt. Blanc, casier à skis, ds vérit. vill. Savoyard, animé, 1 sem. à pd: 250€. 04-250.23.71 - 0495-29.22.39. (V49431)

Villégiature (Autres pays)

Almuncar +Benidorm, appt. vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, micro-ond., 399€/m. h-s + ch., 899€/m. été, 650€/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V49303)

C. Blanca, Orihuela Costa, 5km mer, calme, idéal 4p., ent. équip., airco, tvsat., pisc. 0476-33.18.18. (V49432)

Escala, villa, 3ch., 600m cent., mer, Toussaint, Noël, hiver 200 EUR/sem., 750 EUR/mois + gaz, jusque Pâques + 2014, photos. 0472-26.54.48. (V49441)

A saisir ! Valais Suisse, Ovronnaz, à pd: 295 E/sem. ttc. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., imm.terr.sud soleil, vue sup., prom. hiv., c. therm., ski, prox. pistes, doc+photos. 02-653.35.25. (V48352)

Offres d'emploi

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- un coordinateur de gestionnaires de dossiers pour le département juridique.
- un business specialist pour le département Soins de Santé.

LES SOCIÉTÉS MUTUALISTES DE LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE RECRUTE (H/F):

- un directeur-adjoint
- LE CJC RECRUTE POUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE JEUNESSE & SANTÉ À BRUXELLES (H/F): un chargé de projets santé

ENÉO SPORT À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- un animateur sportif
- SOLIVAL RECRUTE (H/F): deux ergothérapeutes pour le Brabant wallon et le Hainaut oriental.

Pour découvrir nos offres d'emploi détaillées ou pour postuler, consultez notre site www.mcjobs.be



L'ASBL JEUNES CDH RECHERCHE (H/F):

- un détaché pédagogique
- Fonction : préparer et animer des réunions thématiques, débats et formations - suivre des projets sur des matières déterminées - participer à la réalisation de publications et préparer des dossiers thématiques - suivre l'actualité relative à toute question et problématique liée à la politique de la jeunesse et à la politique en général.

Conditions : membre du personnel enseignant nommé à titre définitif - âgé de 21 ans au min. - bonne connaissance de la politique belge et maîtrise de certaines notions.

Envoyez votre candidature pour le 25 octobre à Jeunes cdH asbl, Mathieu Morelle, Administrateur délégué, rue des Deux Églises 41 - 1000 Bruxelles ou morelle@jeunescdh.be

SAW-B ASBL, SOLIDARITÉ DES ALTERNATIVES WALLONNES ET BRUXELLOISES, RECHERCHE (H/F):

- un chargé de projet
- CDI - temps plein - passeport APE - entrée en novembre.

Profil : diplômé de niveau universitaire ou équivalent dans les sciences économiques, les sciences de gestion, le droit ou d'autres disciplines des sciences humaines.

Plus de détails sur www.saw-b.be
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à SAW-B asbl, Marie-Caroline Collard, directrice, rue Monceau-Fontaines 42/6 - 6031 Monceau-sur-Sambre ou info@saw-b.be

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDE ASBL RECHERCHE (H/F):

- un infirmier en chef service neurochirurgie
- un biotechnicien
- un contremaître biotechnicien

Offres de service

ACCUEIL ET SOLIDARITÉ ASBL "CLAIR SÉJOUR" À SALZINNES RECHERCHE (H/F):

- des bénévoles
- afin de prendre un peu de temps avec les résidents, pour les écouter, les aider et les accompagner lors de rendez vous et des activités organisées au sein de la maison de repos - quelques heures ou occasionnellement.

Rens.: Marie Remy, 081/74.90.00 ou marie.remy@clairsejour.be

TÉLÉ-ACCUEIL BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

- des bénévoles
- pour être à l'écoute de toute personne en difficulté sur le plan moral, social ou psychologique et qui souhaite parler dans l'anonymat et la confidentialité - écoute assurée 24h/24 et 7j/7 grâce au numéro gratuit 107 ou par Chat tous les soirs de 19h à 23h sur www.chat-accueil.org

Rens.: 02/538.49.21.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Mathieu Stassart - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing - ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Sport à l'école

Courir, un plaisir à partager

(Re)donner le goût du sport aux enfants : tel est l'objectif des journées sportives organisées par la FRSEL (Fédération royale sportive de l'enseignement libre) dans les écoles primaires et secondaires du réseau libre. Des initiatives soutenues par la Mutualité chrétienne.



Tout au long de l'année, la FRSEL propose des découvertes sportives dans les écoles.

Le beau temps et la convivialité étaient au rendez-vous le jeudi 3 octobre dernier pour accueillir à Philippeville quelque 750 élèves de primaire accompagnés de leurs instituteurs(trices) et professeurs d'éducation physique. Le matin même, l'équipe de la FRSEL, le responsable d'Infor Santé (le service de promotion de la santé de la MC) de la Province de Namur et une vingtaine de jeunes animateurs s'activaient à préparer le parcours, l'espace "outils pédagogiques" et les sacs de piscine offerts par la MC, contenant une collation.

Pour Alain Stelleman, le coordinateur FRSEL en Province de Namur, "courir doit être un plaisir pour tous ! Les élèves doivent avoir l'impression de participer à une grande fête. C'est pourquoi nous organisons un départ arrêté sur une distance courte, à savoir : 400, 800 ou 1200 mètres en fonction des classes", explique-t-il. Dès leur arrivée, les participants sont encadrés par des jeunes animateurs issus de l'enseignement technique sportif. Appelés par année, les enfants commencent leur échauffement en musique. "Une étape très importante que l'on met en avant dans le cadre de l'activité", souligne Jean-Benoît Ruth, du service Infor Santé Namur. Pendant que les élèves, encouragent les coureurs, les enseignants prennent connais-

sance des outils pédagogiques et des formations proposées par Infor Santé. Ils reçoivent également un dossier de travail préparé par la FRSEL en lien avec la course, ainsi que des fiches pratiques. A la fin de la journée, les enfants repartent avec le diplôme du "parfait petit sportif" sous le bras...

Durant deux mois, l'activité *Je cours pour ma forme* rassemblera 14.000 participants dans la Province de Namur (prochaines courses le 5 novembre à Floreffe et le 13 novembre à Erpent). Avec le soutien précieux et régulier de nombreux partenaires dont la Mutualité chrétienne, la FRSEL organise en parallèle l'activité inter-réseaux *Je roule pour ma forme*, destinée aux classes de 5^{ème} primaire. Tout au long de l'année, la Fédération se déplace également dans les écoles primaires et secondaires de l'enseignement libre pour proposer aux jeunes des découvertes sportives, et leur (re)donner ainsi le goût de bouger... en s'amusant.

//SYLVIE KLINCKEMALLIE

>> Les directions et enseignants intéressés par une animation sportive au sein de leur école peuvent prendre connaissance de toutes les activités proposées par la FRSEL sur www.frsel.be

Brochure

Bougeons pour notre santé!

Dans notre société, l'activité physique est globalement insuffisante tant chez les enfants, les jeunes que chez les adultes. Des raisons fréquemment évoquées sont le manque de temps, de motivation ou encore l'aspect financier. Cela s'explique aussi par l'augmentation des comportements sédentaires comme les loisirs peu actifs (télévision, console de jeux, ordinateur...), ou encore les modes de transports passifs (l'ascenseur, la voiture...).

Cependant, prendre soin de soi, améliorer son bien-être et sa santé est important. Et l'activité

physique y participe grandement ! Il existe d'ailleurs mille occasions de bouger, en toute gratuité et à tout moment de la journée.



>> Pour en savoir plus, consultez la brochure "Bougeons pour notre santé", éditée par Infor Santé. Elle est disponible sur simple demande au 0800 10 9 8 7 (n° d'appel gratuit de la MC) ou auprès du service Infor Santé de votre mutualité régionale. Elle est aussi téléchargeable sur www.mc.be/infosante

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Ne pas ruminer



En ce moment, tu es souvent dans la lune. Absent. Ailleurs. Ton corps est bien là, mais ton esprit est ailleurs, dans tes pensées, tes rêveries. Et surtout, hélas, dans tes ruminations : tu ressasses tes tracas, tes tourments, tous les petits rien-du-tout qui te prennent la tête. Alors ta voiture va toute seule là où elle a l'habitude d'aller, et tu ne te souviens même pas de l'avoir conduite. Alors tu poses tes clés et tes affaires quelque part en rentrant chez toi, mais tu ne sais ensuite pas où tu les a posées. Tu lis une histoire à ton fils mais ton esprit s'évade et part, aimanté par "toutes les choses que tu as à faire..."

Quand tu rumines, tu te focalises, de manière répétée et stérile, sur les causes, les significations et les conséquences de tes problèmes. Tu restes inactif, assis sur tes soucis que tu gardes bien au chaud, sous toi, en les faisant croître. Tu as remarqué que tes ruminations passent souvent inaperçues à tes propres yeux, car tu crois alors réfléchir. Mais la rumination n'est pas une vraie réflexion, elle est stérile : elle génère de la souffrance, mais pas de solutions. Elle étale dans le temps les soucis et événements malheureux, comme s'ils n'étaient pas déjà assez ennuyeux tels quels. Elle les dilate, les répand dans toute notre vie, le passé ("c'est parce que je n'ai pas fait ce qu'il fallait que tout cela arrive...") et le futur ("cela va entraîner ceci et cela..."). Quand tu rumines, c'est comme si tu écoutais un vieux disque rayé, qui ressasserait indéfiniment le même passage, et que tu n'arrives plus à le retirer de l'appareil, ni à couper le son, ni même à quitter la pièce.

Dans ces moments, tu sais que ton cerveau n'arrive pas à freiner les ruminations : alors, mieux vaut sortir, bouger, marcher, courir, ranger, bricoler, bref faire quelque chose de simple avec ton corps. Il est aussi là pour ça !

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, Christophe André, psychiatre français, livre dans *En Marche* une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de Myriam El Takriti, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal *En Marche*, avec le soutien de la Loterie nationale.

//Intersoc//



Les charmes de Menton en hiver

Sur la Côte d'Azur, à quelques kilomètres de Monaco et de l'Italie, la ville de Menton jouit d'un climat exceptionnel. Soleil et douceur sont d'excellents prétextes pour (re)découvrir les charmes de villages pittoresques !



Dates : Du vendredi 14 au dimanche 23 février 2014 (départ de Bruxelles vers 8 h et retour vers 20h). Embarquement possible à Bruxelles, Bierges, Namur, Wanlin et Arlon.

Hébergement : Hôtel Club Vacancier de Menton, ancien palace de style Belle époque, situé dans un vaste parc agrémenté d'orangers et de citronniers. Sanitaire privé (douche ou baignoire), TV et téléphone dans les chambres. Ascenseur.

Programme : Outre le carnaval de Menton et la célèbre bataille de fleurs de Nice, vous aurez l'occasion de découvrir Monaco, Nice, St Jean Cap Ferrat, Grasse et Dolce Aqua.

Prix : 1.084 EUR par personne en chambre double. Ce prix comprend le voyage en car de luxe, la pension complète, les nuitées en Bourgogne et repas lors des voyages A/R, les excursions, la tribune assise pour le Corso de Menton et la bataille des fleurs, la présence d'un guide accompagnateur.

>> Vous souhaitez de plus amples informations ou vous inscrire ? Contactez notre service clientèle au 070/233.898 de 8h à 18h (jusqu'à 13h le samedi) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

Les suppléments d'honoraires menacent l'accès aux soins



© AM Jambou

Il ressort d'une enquête menée par la Mutualité chrétienne (MC) auprès de ses membres que 23% des visites auprès de spécialistes conventionnés sont surfacturées. Dans ce cas, les tarifs de la convention médico-mutualiste ne sont pas respectés. La MC dénonce ces pratiques et propose de rendre le décompte des soins plus transparent par l'obligation de délivrer une véritable facture de soins.

Tous les deux ans, les mutualités et les représentants des médecins concluent un accord sur les montants des honoraires. Les médecins qui adhèrent à cette convention, les médecins conventionnés donc, ont l'obligation de respecter ces montants. Les médecins non conventionnés sont, quant à eux, libres de fixer leurs honoraires et de demander des suppléments.

Mais combien paye alors un patient? Est-ce que tous les spécialistes conventionnés respectent les tarifs définis par la Convention? Et combien paye un patient chez un spécialiste non conventionné? Difficile de répondre à ces questions, car contrairement à d'autres professions libérales ou aux indépendants, un médecin ne délivre pas toujours un décompte précis de ses prestations. De nombreux membres de la MC se sont déjà plaints auprès de leur mutualité. Or, dans le cadre des accords médico-mutualistes, c'est aux deux parties de faire respecter la Convention.

La MC a donc demandé à ses membres de communiquer les montants payés après la consultation d'un spécialiste (hors hospitalisation). 106.000 personnes ont pris part à cette enquête tarifaire menée entre septembre 2012 et juin 2013.

Spécialistes et respect de la Convention

Pour garantir l'accès aux soins, il faut qu'un nombre suffisant de médecins adhère à la Convention et, bien sûr, que ces médecins conventionnés respectent les tarifs convenus.

Globalement, on peut être satisfait du nombre de médecins conventionnés, sauf pour certaines spécialités. Ainsi, le pourcentage d'adhésion à la Convention atteint à peine 49% chez les gynécologues, 41% chez les ophtalmologues et 30% chez les dermatologues. Il devient dès lors difficile, dans certaines régions, de trouver un spécialiste qui s'est engagé à respecter les tarifs convenus.

Le problème est d'autant plus criant, si les médecins conventionnés eux non plus ne respectent pas le tarif convenu. Or, les résultats de l'enquête MC montrent que si la majorité des spécialistes respecte les tarifs de la Convention, 23% des consultations auprès de spécialistes conventionnés sont surfacturées. Parmi les praticiens conventionnés, c'est principalement chez les gynécologues (49% des consultations), les cardiologues (35%), les ORL (32%) qu'on risque de payer trop. On peut alors vraiment parler d'une menace sur l'accès aux soins spécialisés.

Ces résultats interpellent. Les spécialistes conventionnés ne se sont-ils pas engagés à respecter les tarifs convenus avec les mutualités et, en contrepartie, ne reçoivent-ils d'ailleurs pas divers avantages sociaux?

Des suppléments variables et imprévisibles

L'enquête révèle aussi que chez les spécialistes conventionnés qui réclament un supplément, le patient paie en moyenne 9 euros en plus du tarif de la Convention. Pour un quart de ces consultations, le supplément demandé dépasse même les 11,3 euros.

Les spécialistes non conventionnés, quant à eux, ne sont pas tenus de respecter les tarifs convenus entre médecins et mutualités. Pourtant, dans 44% des consultations, aucun supplément n'est facturé aux patients. Dans les autres cas, le supplément moyen est de 13,5 euros avec, ici aussi, des différences importantes entre les spécialités.

Ces suppléments et surtout leur caractère imprévisible inquiètent les patients. Craignant une facture importante, certains d'entre eux renoncent ou reportent des soins spécialisés essentiels à leur santé.

Trois pistes concrètes pour améliorer l'accès

Des mesures s'imposent donc pour garantir l'accès aux soins ambulatoires spécialisés. Au

sein de la Mutualité, nous en proposons trois. Tout d'abord, il nous apparaît important de soumettre le problème des suppléments injustifiés facturés par des médecins conventionnés aux associations de médecins, afin de trouver une solution dans le cadre de la convention médico-mutualiste. Une convention ne tient qu'à condition d'être respectée par toutes les parties.

Ensuite, nous demandons plus de transparence dans la facturation des suppléments. Aujourd'hui, le patient ne dispose d'aucun moyen pour vérifier que le montant qu'il acquitte est correct ou pas. L'attestation de soins ne lui est d'aucune aide, car le médecin n'est pas obligé d'y reporter le montant des honoraires perçus. Dès lors, nous proposons que l'établissement d'une véritable facture de soins devienne une obligation légale. Comme pour une facture d'hospitalisation, elle devrait mentionner clairement les prestations et les montants. Transmise à la mutualité, elle devrait lui permettre ainsi de remplir encore mieux son rôle de défenseur de soins de santé accessibles à tous.

Troisième piste, pour améliorer l'accès aux soins spécialisés: veiller à ce qu'un nombre suffisant de spécialistes adhère à l'accord et donc s'engage à respecter les tarifs convenus. Il faut rendre la conventionnement plus attractif. Plusieurs pistes peuvent être combinées: la revalorisation du statut social des médecins conventionnés, l'application d'un remboursement plus élevé chez un médecin conventionné que chez un non-conventionné et davantage de médecins spécialistes pour certaines spécialités où ils sont trop peu nombreux.

ça se passe

// Monothéismes

Le jeudi 24 octobre à 20h se tiendra une conférence-débat réunissant un représentant de chacun des trois monothéismes présents dans notre pays. Prises de parole, discussions et échanges avec le public. Gratuit

Lieu: 8, rempart de la Vierge (amphi Adam Smith) - 5000 Namur
Rens. > 081/72.41.11 • www.unamur.be

// Vivre son deuil

Le jeudi 24 octobre à 20h, l'association Vivre son deuil-Belgique accueille Emmanuelle Zech, docteur en psychologie à l'UCL, pour la conférence "oser vivre ses émotions pour rester vivant, mais comment?" Prix: 8 EUR

Lieu: place Sainte Barbe - 1348 Louvain-La-Neuve
Rens. > 0477/96.10.37 • www.vivresondeuil.be

// Formation-relais

Les vendredi 25 octobre et 8 novembre à 17h se tiendront deux sessions d'information de la "formation-relais". Organisée par le Centre d'enseignement supérieur de promotion sociale associé à l'UCL, cette formation est ouverte à tous les étudiants. Elle permet aux jeunes interrompant leurs études supérieures ou désireux de changer d'orientation de construire un autre projet scolaire ou professionnel, de se remotiver et d'acquérir de nouvelles compétences. Prix: 500 EUR (réductions possibles)

Lieu: 6, rue des Wallons - 1348 Louvain-La-Neuve
Rens. > 010/47.82.49 • www.cpfbe.be

// L'école de demain

Le samedi 26 octobre de 9h à 14h, Etopia convie tous les acteurs du monde scolaire à échanger, sous la forme d'ateliers, leurs expériences et visions de l'enseignement. Gratuit

Lieu: 232, rue Omer Thiriar - 7100 La Louvière
Rens. > 0497/66.47.15 • www.etopia.be

// Festival du jouet

Le dimanche 27 octobre de 9h à 12h, la Ligue des familles d'Aubel organise un festival du jeu et du jouet. Au programme, une brocante aux jouets et une expo-animation durant laquelle animateurs et passionnés présenteront les derniers jeux de société. Prix: 4 EUR

Lieu: place Albert 1^{er} (centre culturel) - 4880 Aubel
Rens. > 087/70.44.18 • www.citoyenparent.be

// Jouer l'architecture

Du mardi 29 au jeudi 31 octobre, le service éducatif du Musée royal de l'armée propose aux enfants à partir de 7 ans de reconstruire les bâtiments du musée engloutis dans un tourbillon du temps. Prix: 5 EUR

Lieu: 3, parc du Cinquantenaire - 1000 Bruxelles
Rens. > 02/737.79.07 • www.klm-mra.be

// "Écran lobotomie?"

Le mardi 5 novembre à 20h se tiendra une conférence autour des influences néfastes d'une consommation massive d'écrans. Par Michel Desmurget, docteur en neurosciences. Gratuit

Lieu: place Cardinal Mercier (Socrate 11) - 1348 Louvain-La-Neuve
Rens. > 010/47.82.80 • www.uclouvain.be

// Gérer ses archives

Le mardi 5 et mercredi 6 novembre de 9h30 à 16h30, démarre une nouvelle session de l'École ouverte archivistique du Carhop. Pour apprendre à maîtriser un projet d'archive de A à Z. Prix: 75 EUR

Lieu: 4, rue d'Anderlecht (JOC) - 1000 Bruxelles
Rens. > 067/48.58.61 • www.carhop.be

// Alimentation durable

Le jeudi 7 novembre à 20h, l'asbl Wasabi organise une conférence sur le thème "quelle assiette, pour quelle planète?". Avec Daniel Cauchy, formateur en éducation au développement. Prix: 3 EUR

Lieu: centre culturel de Walcourt - 5650 Walcourt
Rens. > 071/61.43.05 • www.codewasabi.be

// Populisme

Le vendredi 8 novembre, le Ciep-Moc organise une journée d'actualité politique sur le(s) populisme(s). A l'approche des élections, ce terme risque de revenir au-devant de la scène. Que cache-t-il au juste? Participation gratuite

Lieu: Institut Cardijn, rue de l'Hocaille 10, 1348 Louvain-la-Neuve
Rens. > 02/246.38.41 • francine.baillet@ciep.be

// Les sirènes de la City

Le samedi 9 novembre de 14h à 18h, l'asbl ATTAC-Liège accueille John Christensen, fondateur et directeur de "Tax Justice Network". Dans le cadre d'une conférence dédiée à la compréhension des mécanismes de l'évasion fiscale. Prix libre

Lieu: place du XX août (Ulg, salle S 100) - 4000 Liège
Rens. > 04/349.19.02 • http://local.attac.org/liege/

// Brocante - portes ouvertes

Le lundi 11 novembre de 10h à 17h, l'asbl Compagnons dépanneurs, dévouée à la rénovation des logements de personnes démunies, organise une journée "portes ouvertes - brocante". Elle a pour but de récolter des fonds et de sensibiliser de nouveaux volontaires. Gratuit

Lieu: 37, rue de la Glacière - 1060 Bruxelles
Rens. > 02/537.51.30 • www.compagnonsdepanneurs.be

// Suicides et familles

Le mardi 12 novembre à 20h30, le Centre de prévention du suicide organise une rencontre autour du thème "Suicides et familles", avec les psychologues Jean Van Hemelrijck et Isabelle Duret. Prix: 5 EUR

Lieu: Centre culturel d'Uccle - 1180 Uccle
Rens. > 02/650.09.69 • www.preventionsuicide.be

// L'influence des ondes

Le mercredi 13 novembre à 19h30, à l'initiative de l'asbl De bouche à oreille, se tiendra une conférence sur l'influence des ondes au quotidien. Avec Benoît Louppe, consultant scientifique en environnement électromagnétique. Prix: 7 EUR

Lieu: 13, Verte voie - 4890 Thimister
Rens. > 087/44.65.05 • www.dbao.be

// Amours (in)égaux

Le jeudi 14 novembre, l'Université des femmes, dans le cadre du colloque "amours et désamours en toute (in)égalité", invite à s'interroger sur les possibilités d'une construction amoureuse plus égalitaire. Prix: 15 EUR

Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Saint-Josse
Rens. > 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Droits de l'enfant

Le samedi 16 novembre à Charleroi pour les enfants entre 14 et 18 ans et le dimanche 17 novembre à Bruxelles pour les enfants jusqu'à 14 ans, le Festival Zéro propose de découvrir de manière ludique et festive la convention internationale des droits de l'enfant. Gratuit

Rens. > www.zero18.be

// Manque d'émotions

Le mardi 19 novembre de 18h30 à 20h, l'UCL organise une conférence sur l'alexithymie, ou "comment le manque d'émotions affecte notre santé". Avec Olivier Luminet, professeur de psychologie. Gratuit

Lieu: 10, place Cardinal Mercier (Socrate 11) - 1348 LLN
Rens. > 010/47.45.47 • www.uclouvain.be

// Rencontres Islamo-Chrétiennes

Le samedi 23 novembre de 9h30 à 16h, Pax Christi prend part à l'organisation de deux journées de dialogue entre musulmans et chrétiens. Pour rencontrer l'autre, et comprendre nos différences et nos points communs. Gratuit

Lieu: 31, rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles
Rens. > 02/738.08.04 • http://paxchristiwb.be